

L'Algérie ambitionne d'atteindre 5 milliards USD P. 6

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

ACCUSÉS DE «SABOTAGE», LE PRÉSIDENT ET LE PREMIER MINISTRE MALIENS ARRÊTÉS

Nouveau putsch au Mali

L'homme fort du pouvoir malien, le colonel Assimi Goïta, a indiqué hier avoir déchargé de leurs prérogatives le Président et le Premier ministre de transition, coupables selon lui de tentative de «sabotage», dans ce qui s'apparente à un deuxième putsch en neuf mois. **Page 11**



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE-SYNDICATS

Dialogue de sourds

*La réaction jugée molle par les principaux syndicats des autorités, face à l'agression de neuf enseignantes la semaine passée à Bordj Badji-Mokhtar, a exacerbé la grogne des enseignants et de leurs représentants syndicaux qui menacent tout simplement de boycotter les examens de fin d'année et rompre toute relation avec l'administration. **Page 4***

CARNETS DE CAMPAGNE

Jil Jadid affiche la couleur, Zitouni rend hommage à Chadli



Après les affiches sans photos de femmes tolérées par l'Anie, cette fois-ci la démesure a pris des proportions inquiétantes au cinquième jour de la campagne électorale. Pour arriver à ses fins, une candidate a, au mépris de la loi, mis la photo... de son mari. **Page 2**

IL Y A DÉJÀ 52 ANS !

Panaf en panache...

Qui se souvient du premier festival culturel panafricain ? Les sixties sans doute. Et quelle frustration pour tous ceux (et celles) qui n'ont pas eu cette chance sinon ce privilège de l'avoir vécu. Mais une chose est certaine, renouveler cette formidable kermesse continentale participe du plus beau rêve...

Page 13

JS KABYLIE

Lavagne : «Nos jeunes apprennent vite»

Ayant des difficultés à s'exprimer sur le terrain du 1er novembre de Tizi Ouzou, la JSK devra jouer sa demi-finale retour en Coupe de la CAF, le 27 juin prochain (20h), face au Coton Sport, sur l'arène du 5-Juillet.

Page 14

LES CONDITIONS DE RETOUR AU PAYS SUSCITENT LA RÉACTION DE LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER

Choc et déception ! Page 3



CARNETS DE CAMPAGNE

Jil Jadid affiche la couleur, Zitouni rend hommage à Chadli

Après les affiches sans photos de femmes tolérées par l'Anie, cette fois-ci la démesure a pris des proportions inquiétantes au cinquième jour de la campagne électorale. Pour arriver à ses fins, une candidate a, au mépris de la loi, mis la photo... de son mari.

Cette campagne électorale réserve des choses étranges et surréalistes: une candidate a eu l'outrecuidance de mettre la photo de son mari sur son affiche de campagne à la place de la sienne au-dessus de son nom et prénom. Après les affiches sans photos de femmes tolérées par l'Anie, cette fois la démesure a pris des proportions inquiétantes. Pour arriver à ses fins, une candidate du MSP de la wilaya de Tissemsilt, en l'occurrence Mme Ouzene Fatiha, avocate, a transgressé la loi, et contourné la réglementation en vigueur. Quelle sera donc la position de l'Anie ? Après cette parenthèse, le parti de Soufiane Djilali Jil Jadid a attendu le cinquième jour de la campagne électorale pour lancer son opération affichage. Hier, les affiches de Jil Jadid ont fleuri les panneaux désespérément vides. Elles ont tout de même apporté un peu plus de fraîcheur par rapport aux autres bien ternes. Bien travaillée et parfaite sur le plan du design, la liste renferme beaucoup de jeunes diplômés avec une parité femme appréciable et sans égale. Le leader de Jil Jadid a estimé hier depuis Sétif que «seule la démocratie peut donner des outils qui permettent de contrôler l'action du gouvernement et lui éviter des dérapages comme ceux que le peuple a vécus durant ces dernières années».

Le SG du FLN, Abou El-Fadl Baâdji, refuse de voir mourir son parti. De Médéa, il sonne la charge et affirme que sa formation politique «refuse de jouer les seconds rôles et compte maintenir sa position de première force politique du pays». Il a ajouté dans la foulée que le FLN «n'acceptera pas de concéder sa place sur l'échiquier politique et refuse (ait) d'occuper les lignes arrières et de renoncer à son leadership», ajoutant que le parti allait «maintenir sa position en tant que première force politique du pays. Notre participation est l'occasion de préserver la place du parti, car il est le pilier de l'édifice politique», a-t-il soutenu en martelant que sa formation politique res-



tera toujours le «protecteur du temple de la République». Le FLN dit-il encore «s'emploiera, une fois assuré de la victoire, à l'édification de nouvelles institutions, émanant directement de la volonté populaire», indiquant ensuite que la «dynamique insufflée au parti par la nouvelle direction renforce les chances du FLN d'obtenir de meilleurs résultats lors du prochain scrutin et de s'imposer, de nouveau, sur la scène politique nationale».

Abderrezak Makri, le président du MSP, a déclaré lors d'un meeting à Beni-Abbès qu'il est «prêt à diriger le prochain gouvernement dans le cas où son parti gagne aux élections législatives». Il a ajouté que son parti œuvrera à «composer un gouvernement d'entente nationale et lancer des réformes globales dans tous les domaines». Il a estimé notamment que «tout parti ou homme politique dans le monde travaille pour arriver au pouvoir».

DJABALLAH NE VEUT PAS D'UNE AMNISTIE POUR LES DÉTENUS DU CLAN BOUTEFLIKA

Le successeur de Ali Benflis au parti de Talaie El Houriate, Redha Benounane estime que la décision de participer à ces élections législatives est «une décision responsable. Ces échéances électorales, constituent une pierre angulaire de la primauté de la loi et de la gouvernance démocratique. Le peuple veut de la démocratie réelle dans la transparence, dans le respect des citoyens, le respect des urnes et des institutions de la République», estime le président du parti. Absent aux der-

nières consultations, le chef de fil de Talaie El Houriate dit vouloir «être des acteurs réels de ce changement pour de nouvelles pratiques politique et législative dans une Algérie nouvelle. Nous voulons être parmi ceux et celles qui vont réellement légiférer au nom du peuple», indique l'invité de la rédaction de la Chaîne III.

Entre autres propositions contenues dans ce programme, le changement vise les mécanismes de fonctionnement de l'APN. «Une fois que les députés soient de vrais représentants, ils peuvent proposer et amender concrètement des lois», tente-t-il d'expliquer soulignant que «ce n'était pas le cas par le passé». Le SG du RND, Tayeb Zitouni se qualifiant de courant nationaliste et non de «comité de soutien pour quiconque», a indiqué que son parti «ne permet plus aucune dérive», et qu'il œuvre pour «l'édification d'institutions constitutionnelles».

Rendant hommage au père du pluralisme en Algérie, le président Chadli Bendjedid, natif de cette wilaya frontalière, le SG du RND, saluant également le président Zeroual qui a «évité au pays d'aller vers l'abîme». Le président du FJD, Abdallah Djaballah, invité du forum du quotidien Al-Hiwar, a indiqué que le boycott des élections durant les années précédentes «n'a pas donné de résultats mais il a servi plutôt le régime qui était en place», a-t-il soutenu, ajoutant que la politique de la «chaise vide ne protège que ceux établis à l'étranger». Et d'ajouter que la «transition ne servira point l'intérêt du pays». Djaballah a révélé que son parti «s'alliera avec d'autres forma-

tions politiques» dans le but de «mobiliser un grand nombre d'observateurs en attendant l'annonce des résultats finaux des élections pour trancher la question d'alliance au sein de l'Assemblée nationale».

Au sujet de la réconciliation économique et la mise en liberté des responsables détenus, le même responsable a rejeté cette approche en refusant leur libération. Le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaïbeche, a appelé hier de Bouira à élire de «vrais» représentants du peuple «capables» de sortir l'Algérie de la crise qu'elle traverse. Enfin à Tizi-Ouzou, des candidats répartis sur 16 listes de partis politiques et 4 listes d'indépendants, ont opté pour une campagne électorale de proximité à travers des villages et des quartiers.

Ces candidats et des représentants des listes, préfèrent aller rencontrer les électeurs dans les villages, pour un échange direct, ont-ils indiqué. Même si ce travail de proximité a débuté timidement, ils n'excluent pas de «renforcer leurs sorties, les prochains jours, étant actuellement pris par les tracasseries de tirage des affiches et autres démarches auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections» disent-ils. D'autres candidats ont indiqué qu'ils préfèrent «temporiser avant d'aller à la rencontre des électeurs et révéler leurs programmes». Une stratégie de campagne qui «consiste à observer son concurrent et la réaction des citoyens, avant d'adopter la démarche à suivre», ont-ils souligné non sans malice.

Mahmoud Tadjer

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Les candidats plaident en faveur du soutien à la production locale

Les partis et les mouvements politiques ainsi que les listes indépendantes plaident dans leurs programmes de campagne électorale pour les législatives du 12 juin, en faveur du soutien à la production locale et aux startups, de l'égalité des chances et de la création d'un climat d'affaires favorable aux investisseurs locaux et étrangers, outre le soutien au développement dans les wilayas du Sud.

Les partis ont soutenu que le programme économique était l'un des principaux leviers du changement vers un développement national global et une assise importante pour le renforcement des institutions de l'Etat et l'amélioration de la situation sociale des citoyens. Contactés par l'APS, de nombreux représentants de partis ont souligné

l'importance d'adopter un nouveau modèle économique qui assure l'égalité des chances pour les secteurs public et privé, dans le cadre de l'intégration et de la concurrence loyale et ouvre la voie aux jeunes pour la création de la richesse, et de lutter contre la politique de «rente, la corruption et le pillage». Dans leurs discours lors des premiers jours de la campagne, les partis ont accordé une grande importance aux catégories à faible et moyen revenu, qui, selon eux, méritent davantage de soutien à travers des programmes de logement, d'emploi et d'entrepreneuriat. Dans ce cadre, le parti du Front de libération nationale s'attèle à répondre aux préoccupations des citoyens et à leurs revendications légitimes pour une vie décente, en encourageant

l'initiative et en instaurant une économie nationale diversifiée et créatrice de richesses, fondée sur la complémentarité entre les secteurs public et privé. Le Mouvement Ennahda prône, pour sa part, un projet économique reposant sur les secteurs privé et public, tout en insistant sur la responsabilité de l'Etat en matière de protection sociale alors que le Parti de la liberté et de la justice (PLJ) plaide, quant à lui, pour la tenue d'une conférence économique nationale précédée de conférences spécialisées avec la participation des différentes forces politiques et d'experts pour évaluer la situation économique et en identifier les points forts et les points faibles.

Synthèse R. N.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax : 021 73 95 59

LES CONDITIONS DE RETOUR AU PAYS SUSCITENT LA RÉACTION DE LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER

Choc et déception !

À peine annoncées, les procédures d'entrée au pays pour les Algériens bloqués à l'étranger, applicables à partir du 1er juin prochain, suscitent la colère des concernés.

Un groupe d'associations représentant la communauté algérienne dans plusieurs pays du monde, s'est dit «choqué» d'apprendre les détails du communiqué émanant des services du Premier ministre. Dans une déclaration signée, hier, par pas moins de 23 associations, organisation et différents collectifs, les Algériens de la diaspora ont exprimé leur déception. «C'est avec choc et beaucoup de déception que la communauté algérienne à l'étranger, a reçu le communiqué précisant les procédures organisationnelles de la décision d'ouverture progressive des frontières, émis par le Premier ministre», lit-on dans le document dont nous détenons une copie. Les signataires estiment que les détails annoncés «ne répondent pas aux aspirations» de la communauté, tout en relevant le caractère «vague et inconnu» des bases scientifiques sur lesquelles ces mesures ont été décidées. Parmi les 23 signataires, on y trouve notamment la Ligue des Algériens de France, le Forum de la communauté algérienne en Turquie, la Ligue des Algériens d'Espagne, le Forum des Algériens de la Grande-Bretagne, l'Union des Algériens du Canada, la Communauté algérienne à Chicago, l'Association algéro-allemande des étudiants et académiciens, l'Association algéro-suédoise, la communauté algérienne en Norvège et la Ligue des Algériens d'Italie.

Pour rappel, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a arrêté lundi les mesures nécessaires liées à la réouverture partielle des frontières, attendue le 1er juin. Seuls quatre pays de partance, la France, l'Espagne, la Turquie et la Tunisie, sont concernés pour 6 vols hebdomadaires assurés par la compagnie nationale Air Algérie. Chose qui ne semble pas avoir été bien accueillie de l'autre côté de la



Méditerranée et un peu partout dans le monde, par nos émigrés. Ces derniers appellent, par conséquent, les autorités algériennes «à prendre au sérieux leurs revendications» formulées auparavant. Ainsi, les associations de la communauté nationale à l'étranger demandent «l'annulation de l'autorisation d'entrée pour un Algérien dans son pays» et s'interrogent sur «le caractère partiel» de la réouverture des frontières, au moment où «il y a plus de 10 vols par semaine» assurés par des compagnies étrangères, de et vers l'Algérie.

INTERROGATIONS

Pas que, puisque la communauté réclame des «explications» pour le choix des quatre pays de partance (France, Turquie,

Espagne et Tunisie), et exige «l'annulation du confinement obligatoire pour les personnes déjà vaccinées et les détenteurs d'un test négatif». Autre interrogation des signataires du document dont des copies ont été adressées au Président de la République, au Premier ministre, au ministre de la Santé, celui de l'Intérieur ainsi qu'aux représentations diplomatiques et au Comité scientifique de suivi de la pandémie de Covid-19, «pourquoi les étrangers ne se sont-ils pas soumis» aux mêmes procédures imposées aux voyageurs algériens ? Enfin, les concernés demandent «d'élargir l'achat de billets aux autres compagnies étrangères» qui proposent déjà des vols pour l'Algérie. En l'absence de «références

scientifiques» pour les mesures annoncées par les autorités, la communauté algérienne à l'étranger relève une «une légèreté» dans la prise de décision. Elle condamne, par ailleurs, «l'obligation» faite au citoyen algérien de «payer au préalable les frais de son confinement sans qu'il n'en soit dans le besoin». Ce qui «augmente les coûts du voyage, en particulier pour les familles nombreuses», regrettent les composantes de la diaspora, non sans mettre en garde contre «les dangers» de ce traitement «infondé», pour la cohésion du peuple algérien et qui «affaiblit les liens d'appartenance de la nouvelle génération au pays».

Aïssa M.

RARES SUR LES MURS ET PANNEAUX, VISIBLES SUR INTERNET

Les affiches à l'heure du changement

Les affiches se font rares durant cette campagne électorale pour les élections législatives du 12 juin prochain. Si les raisons qui expliquent la bouderie des panneaux par les candidats sont multiples, il semblerait que personne ne regrette vraiment le spectacle affligeant de ces milliers de posters géants collés un peu partout, provoquant une pollution visuelle et chimique pendant les longs mois qui suivent les scrutins. Campagne sans plus besoin d'affiche ? Une raison peut-être de les interdire à l'avenir...

Tout le monde l'aura remarqué, les affiches de cette campagne des législatives du 12 juin prochain sont rares en ces premiers jours de compétition pour convaincre les électeurs de voter en faveur de telle ou telle liste. Plusieurs raisons semblent justifier la désaffection des équipes de candidats pour l'affichage sur les murs et panneaux : le coût très élevé de l'impression des posters en quadrichromie malgré le soutien de l'Etat au profit des candidats les plus jeunes, la crainte du vandalisme et offenses obscènes sur ces affiches qui comportent de plus en plus les noms et photos de candidates, la gêne des candidats vis-à-vis des partisans du boycott et les risques de s'exposer à des agressions verbales ou physiques, la mauvaise qualité de la conception des affiches sujettes aux critiques négatives au lieu de promouvoir les candidatures et enfin l'inutilité de ces affiches en papier à l'heure des réseaux sociaux et de la diffusion de l'affiche-image partagée à l'infini grâce à la magie d'Internet...

INTERACTIVITÉ

Et c'est en effet cette option que la nouvelle génération en course pour ces législatives a retenue. Les affiches font

l'objet de publications sur Facebook et Instagram, où les candidats peuvent contrôler la décence des commentaires, effacer les vulgarités ou les réflexions plus désobligeantes, y répondre dans un débat démocratique respectueux... L'interactivité s'impose au lieu de ces placards d'affiches identiques collées sur des murs, sans respect pour les façades privées ou publiques des immeubles voire même sur les panneaux de signalisation routière. Des affiches qui se dégradent par la suite et offrent un spectacle hideux en polluant par le papier imprimé toxique qui se décolle et se répand dans la nature. Il n'y a jamais eu d'étude scientifique publiée à ce sujet en Algérie mais il ne fait aucun doute que par-delà la pollution visuelle, les restes d'affiches causent un tort regrettable à notre écosystème. Sans oublier celles en excédent qui ne sont jamais placardées et qu'il faut finalement détruire...

SANS COMPLEXE

«L'expérience de ces derniers jours annonce donc une nouvelle tendance dont on ne peut que se réjouir» fait remarquer un internaute réagissant à la timidité des affichages dans les grandes villes par les candidats. Beaucoup «likent» son commentaire en ironisant ou non sur le transfert vers le web de ces affiches monotones, sans slogan convaincant, où certaines candidates n'ont pas le courage de publier leurs photos. Pudeur anachronique ou paradoxale pour certains, sens de l'honneur élevé pour d'autres... Le débat idéologique commence jusqu'au rôle effectif des députés à l'Assemblée populaire nationale. «C'est encore une preuve que les affiches-papier sont dépassées» renchérit Syphax un internaute qui fait remar-

quer que des photos de candidats et leur profession ou diplôme n'ont jamais explicité un programme. Samia, candidate d'une liste indépendante lui répond : «Il y a les meetings pour cela ou les rencontres avec les citoyens. Et puis jette un coup d'œil sur notre page Facebook...» Samira vient de confirmer que les affiches ne servent pas à grand-chose... Sur sa page, aucun meeting n'est prévu apparemment.

NOUVELLE GÉNÉRATION

La campagne aura lieu sur le Net, virtuel mais bien plus confortable. C'est donc aussi ou surtout un processus naturel de mutation sociale. Les campagnes électorales n'ont plus à «défigurer les murs en affichant des centaines de figures sans intérêt» dit en ajoutant un «lol» pour signifier le ton de l'humour ce journaliste connu de la presse écrite et qui participe au débat. Et de rajouter, bientôt nous voterons aussi de chez nous comme beaucoup de suffrages sont désormais électroniques dans le monde. Notre collègue anticipe. Et si les autorités faisaient de même et pensaient à interdire désormais les affiches polluantes en papier puisqu'on peut s'en passer visiblement. «Ce sera justement à nous députés en herbe de voter cet amendement de la loi électorale, nous qui nous sommes passés des affiches et aurons été élus à l'APN» balance Samira. Si ces jeunes débutent en politique, on ne peut pas douter de leur grand sens de la logique et de leur intégration au temps du numérique, leur temps en définitive. Des jeunes aux affiches virtuelles mais à l'engagement bien concret, pour le changement.

Nordine Mzala

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE-SYNDICATS

Un dialogue de sourds s'est-il installé ?

L'affaire des neuf enseignantes agressées la semaine passée à Bordj Badji-Mokhtar continue d'empoisonner le climat dans le secteur de l'Éducation malgré les multiples gestes d'apaisement du ministre Mohamed Ouadjaout qui multiplie promesses sur promesses.

La réaction jugée molle par les principaux syndicats des autorités face à cette agression a exacerbé la grogne des enseignants et de leurs représentants syndicaux qui menacent tout simplement de boycotter les examens de fin d'année et rompre toute relation avec l'administration. Ainsi, la Coordination syndicale qui regroupe plusieurs syndicats majeurs, a appelé pour un rassemblement national aujourd'hui devant le siège du ministère de l'Éducation nationale. Le ministre n'y voit pas de bon œil cette action surtout qu'il a réitéré sa disponibilité à satisfaire toutes les demandes formulées par les neuf enseignantes agressées la semaine dernière à Bordj Badji-Mokhtar. Ces demandes portent principalement sur le volet socioprofessionnel, sanitaire et moral. Des logements de fonction seront aussi mis à la disposition de ces enseignants. Le ministre a invité les syndicats à y renoncer, tout en soulignant «les efforts des autorités pour faire aboutir le dialogue social» qui se déroule actuellement sous forme de bilatérales syndicats/administration. Dans un



communiqué rendu public hier le département de Ouadjaout exprime sa «surprise devant des appels émanant de certaines organisations syndicales poussant à organiser des protestations publiques et à boycotter les examens officiels de fin d'année». Pour le ministère «ces comportements sont de nature à perturber le fonctionnement normal du service public». Il dénonce par ailleurs cette action comme «une violation de tous les cadres légaux en vigueur». Le ministère de l'Éducation rappelle aux syndicats le devoir de «respecter la décision du tribunal administratif» qui a déclaré illégale la journée de protestation et les appelle aussi «à respecter l'autorité de l'Etat en vertu des lois en vigueur». Les séances de

travail regroupant le ministère de l'Éducation nationale et les organisations syndicales se sont poursuivies hier lundi pour la deuxième journée consécutive pour examiner les dispositions et les mécanismes de révision du statut du secteur, et ce dans le cadre de la série de discussions bilatérales entamées depuis le 17 mai dernier. Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, poursuit, au siège de son département, ses rencontres avec les syndicats pour examiner les dispositions et les mécanismes de révision du statut du secteur, précise la même source. Selon le calendrier arrêté à cet effet et annoncé par le ministère de tutelle, le programme de cette journée prévoit une rencontre du

premier responsable du secteur avec le syndicat national des corps communs et des ouvriers professionnels de l'Éducation nationale (Snccopen), le Syndicat national autonome des professeurs d'enseignement secondaire et technique (Snapest) et le Syndicat national autonome des conseillers de l'Éducation (Snace). Selon un communiqué du ministère de l'Éducation nationale, cette série de rencontres est consacrée à «la révision des questions à caractère socioprofessionnel concernant les personnels du secteur, et procède de la volonté sincère d'instaurer une nouvelle approche privilégiant le dialogue et la concertation dans le traitement des problèmes posés et permettant un échange de vues sur de nombreuses questions liées à l'éducation, dans le cadre de la confiance et du respect mutuels». Ces rencontres interviennent, comme l'a précisé auparavant le ministre du secteur, dans une démarche visant à consacrer «le principe du partenariat avec tous les partenaires du secteur». Il a en outre souligné que «le ministère est ouvert à toutes les approches et propositions qui seront présentées par les syndicats en vue de trouver les mécanismes et les modalités permettant la révision du statut de façon à satisfaire tous les représentants des personnels du secteur». Le ministère a affirmé que cette série de rencontres tend à consolider la culture du dialogue «sérieux et franc» avec le partenaire social à renforcer la bonne gouvernance au sein du secteur et à contribuer à faire face aux difficultés et défis, en «tenant compte de l'intérêt suprême du pays et en faisant montre d'un sens élevé de responsabilité et de conciliation dans un cadre de confiance afin de mettre en place une stratégie nationale globale et intégrée pour la relance du système éducatif».

M. T.

KENZA KHATTO PRÉSENTÉE
HIER DEVANT LE JUGE
DU TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Une année de prison ferme requise contre la journaliste

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a requis une peine d'une année de prison ferme contre la journaliste KENZA KHATTO. Arrêtée le vendredi 14 mai dernier, pendant qu'elle couvrait la marche, KENZA KHATTO est poursuivie pour «atteinte à l'unité nationale», «incitation à attroupement», «outrage à corps constitué» et «publications de fausses informations». Des chefs d'inculpation que ses avocats qualifient d'infondée et d'atteinte à la liberté de la presse. Des organisations de défense des droits de l'Homme ont appelé à l'abandon des poursuites contre notre journaliste qui ne fait que son travail. Le verdict sera rendu le 1er juin.

TRIBUNAL DE BÉJAÏA

7 membres du MAK placés sous mandat de dépôt

Le juge d'instruction près le tribunal d'Akbou dans la wilaya de Béjaïa, a placé hier sept membres du Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK), sous mandat de dépôt tandis que neuf autres adhérents de la même organisation ont été placés sous contrôle judiciaire. Pour rappel, les services de sécurité ont arrêté samedi dernier, 16 membres du MAK dans la région d'Akbou pendant qu'ils préparaient une action en hommage au défunt Massin Haroun une des figures de proue de la revendication amazighe des années 80.

EXAMEN DE FIN D'ÉTUDES PRIMAIRES (EX-6E)

853 000 élèves à l'assaut du premier test

Plus de 853 000 élèves dont 436 469 garçons et 416 922 filles, répartis sur 14 472 centres d'examen au niveau national qui devront passer l'examen en arabe, en français et en mathématiques prévus le 2 juin 2021 selon l'Office national des examens et concours (Onec). L'Onec a affirmé selon une fiche technique des examens finaux de l'année scolaire 2020-2021 que les copies des candidats seront compostées au niveau de 13 centres de regroupement et compostage avant de les répartir sur 62 centres de correction, une opération qui débutera du 7 au 17 juin. L'année dernière, le ministère de l'Éducation nationale a approuvé un ensemble de mesures concernant l'organisation du travail pour la fin de l'année scolaire et les examens nationaux pour la session 2020 en raison des conditions sanitaires imposées par la pandémie du Covid-19. Ces procédures pour le cycle primaire se «résument en la suppression de l'examen de fin de cycle primaire et l'approbation du passage d'un niveau à un autre dans ce cycle en calculant la moyenne des premier et deuxième semestres et en réduisant le taux d'acceptation à 4,5 sur 10».

ET 641 000 CANDIDATS CONCOURENT AUX EXAMENS DU BEM

Un total de 641 187 candidats se présente aux épreuves du Brevet d'enseignement moyen pour la session de juin 2021, selon l'Office national des examens et concours. Selon la fiche technique des examens de fin d'année session 2021 publiée, lundi dernier par l'Onec, ce nombre est



réparti entre 625 223 candidats scolarisés dont 292 767 garçons et 332 456 filles, et 15 964 candidats indépendants (11 100 garçons et 4 864 filles). L'Office a fixé la date des épreuves du BEM du 15 au 17 juin à travers l'ensemble du territoire national où il sera procédé au compostage des copies d'examen au niveau de 18 centres de collecte et de compostage, avant leur répartition à travers 70 centres de correction. La correction des copies d'examen débutera le 22 juin et s'étalera jusqu'au 03 juillet 2021. 7824 candidats passeront l'épreuve d'éducation physique et sportive au niveau de 57 centres. Le taux d'élèves admis en première année secondaire pour l'année scolaire 2019-2020 est de 90,61%. Ce taux représente le nombre global d'élèves ayant obtenu une moyenne de 9-20 et plus durant les deux trimestres (1er et 2e) de l'année sco-

laire 2019-2020 et ceux admis après avoir passé l'examen durant la session de septembre 2020. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, après consultation du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a instruit, en juin dernier, le ministre de l'Éducation nationale en ce qui concerne le Brevet de l'enseignement moyen pour l'année scolaire 2019/2020. Ces instructions stipulent que le BEM «est facultatif» en ce sens où, pour les élèves scolarisés, il n'est plus un diplôme nécessaire pour le passage en classe supérieure. Ce passage se fait en calculant la moyenne des deux premiers trimestres, laquelle doit être égale ou supérieure à 9 sur 20. Toutefois, les élèves «n'ayant pas atteint la moyenne de 9 sur 20 ont la possibilité de passer les épreuves du BEM», dont la note sera prise en compte pour leur passage.

4E SESSION ORDINAIRE DU PARLEMENT PANAFRICAIN

Une délégation parlementaire prend part à l'ouverture

Les travaux de la quatrième session ordinaire de la 5e législature du Parlement panafricain se sont ouverts lundi dernier à Midrand (Afrique du Sud), sous le slogan «Arts, culture et patrimoine: leviers pour l'édification de l'Afrique que nous voulons», et ce avec la participation d'une délégation du Conseil de la Nation. Le Parlement est représenté à cette rencontre par Bouhaf Houbad, président du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN) et membre du Parlement panafricain, Abdelkader Moulkhoula, membre du Conseil de la nation, et membre du Parlement panafricain, Rafika Kasri, membre du Conseil de la nation et membre du Parlement panafricain, Mohamed Boubekeur, vice-président de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale au Conseil de la nation, et membre du Parlement panafricain, Abdelmalek Tacherift, membre du Conseil de la nation et membre du Parlement panafricain et Afif Snoussa, membre du Conseil de la nation. La séance d'ouverture a été rehaussée par la présence du Président de la République du Ghana, en tant qu'invité d'honneur de la session, et des présidents des Parlements de la Zambie et du Malawi ainsi que de la ministre sud-africaine des relations internationales et de la coopération, indique un communiqué du Conseil de la nation. L'ordre du jour de la session inclut plusieurs points dont «l'élection du nouveau bureau du Parlement panafricain, la présentation et l'examen des activités du Parlement, l'examen du rapport sur le budget du Parlement pour la période 2020-2021 ainsi que l'examen de l'amendement du règlement intérieur du Parlement panafricain».

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DU COVID-19

L'UE va fournir à l'Algérie 60 millions de masques sanitaires

Le projet «réponse solidaire européenne au Covid-19 en Algérie» financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud Algérie) en partenariat avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière va fournir 60 millions de masques sanitaires à 3 plis aux personnels de secteur avant la fin de cette année, afin d'appuyer les efforts des pouvoirs publics dans sa lutte contre la pandémie. Une première livraison d'une quantité de 6 millions de masques a été réceptionnée, au début de ce mois et livrée à la Pharmacie centrale et hôpitaux (PCH), chargée par le ministère de sa distribution aux structures de santé publique à travers le territoire national. Outre les 6 millions de masques sanitaires, il a été réceptionné, à ce jour, 400 000 tests antigéniques, 100 000 kits d'extraction PCR, 20 000 tests PCR, et deux appareils de dépistage. Le projet prévoit également la formation de 5 000 cadres et praticiens (médecins, infirmiers, techniciens) de la santé publique à l'utilisation des équipements et à la prise en charge des malades atteints du Covid-19.

TOURISME

Boughazi appelle à œuvrer à la réussite de la saison estivale

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi, a appelé lundi dernier les acteurs du secteur à œuvrer à la réussite de la saison estivale 2021, soulignant la nécessité de renforcer le rôle des établissements relevant de sa tutelle et des directions exécutives dans la promotion du tourisme en Algérie.

Dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2021, le secteur du tourisme s'attelle à la mise en œuvre du plan promotionnel tracé pour chaque ville côtière, et au renforcement du travail participatif et interactif avec tous les départements ministériels concernés et les différents opérateurs et acteurs du secteur, a précisé M. Boughazi dans un communiqué rendu public au terme d'une rencontre nationale virtuelle pour faire le point sur les préparatifs de la saison estivale avec les Directeurs du tourisme, de l'artisanat et du travail familial des 58 wilayas du pays et des représentants d'établissements relevant de sa tutelle. La nouvelle dynamique que connaît le secteur du tourisme doit s'accompagner du strict respect du protocole sanitaire, a-t-il insisté. Il a par ailleurs évoqué la diversification des offres touristiques proposées pour cette saison estivale, le renforcement du rôle des agences de tourisme et de la participation des artisans des wilayas du Sud et des Hauts plateaux aux expositions organisées dans les wilayas côtières, insistant sur la nécessité d'accorder un intérêt particulier aux personnes aux besoins spécifiques et aux enfants dans toutes les activités estivales proposées. Le communiqué a également détaillé les différentes mesures prises par les Directions côtières pour assurer le succès de la saison estivale, ainsi que les programmes élaborés par le Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT) et l'Office national algérien du tourisme (Onat). Par ailleurs, un exposé a été



présenté par le représentant du ministère au sein du Comité national de préparation des Jeux méditerranéens sur le rôle du secteur pour assurer la réussite de cet important événement sportif. Durant la saison estivale 2021, 45 établissements viendront

renforcer le parc hôtelier des wilayas côtières, contribuant à la création de 1 819 emplois directs, et 75 expositions d'artisanat seront organisées avec la participation de 2 688 artisans et 143 associations.

R. N/APS

**ACHÈVEMENT DE LA TRANSSAHARIENNE
300 milliards de dinars débloqués**

L'Algérie a consacré une enveloppe de 300 milliards de dinars (2,6 milliards de dollars) du budget de l'Etat au projet de la route transsaharienne depuis le début de sa réalisation, a indiqué lundi dernier le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri. Dans une allocution prononcée par visioconférence, lors de la réunion du Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT) avec les ministres des pays membres et les représentants d'institutions internationales de financement, Nasri a fait état du parachèvement du tronçon complet de l'axe principal de la transsaharienne Alger-Lagos sur

2 400 km. Il a souligné que «la stratégie continentale de cet axe lui a valu la dénomination d'autoroute Nord-Sud jusqu'à la frontière algérienne», précisant que les travaux de réalisation d'un tronçon de 850 km de cette autoroute ont été lancés (507 km parachèvement et 71 km en cours de réalisation), alors que la réalisation d'un tronçon de 260 km est actuellement à l'étude. Afin



de permettre un accès direct aux principaux ports algériens et de renforcer le commerce entre l'Afrique et l'Europe, la transsaharienne a été reliée à la pénétrante autoroutière reliant le port de Djendjen (Jijel) à l'autoroute Est-Ouest sur 110 km en cours de réalisation, a fait savoir le ministre. Il a également évoqué la réalisation prévue du grand port du centre à Cherchell (Tipasa) qui sera un point d'accès pour les échanges

entre l'Afrique et l'Europe. Le ministre a, par ailleurs, insisté sur l'importance de la mobilisation des financements et des investissements nécessaires pour la réalisation des infrastructures et la maintenance de ce qui a été réalisé de la transsaharienne. Pour rappel, le Comité de liaison de la route transsaharienne compte parmi ses membres l'Algérie, la Tunisie, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Tchad.

OLÉODUC OK1 À OUED N'GAOUS À BATNA

Sonatrach effectue un exercice de simulation

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a informé l'opinion publique qu'un exercice de simulation d'un incident portant sur l'éclatement d'une canalisation de transport du pétrole brut hrier à partir de 9h30, au niveau de la commune de Boumagueur au lieu-dit Oued

N'Gaous dans la wilaya de Batna. Cet exercice de simulation fait partie du programme annuel arrêté dans le cadre de la mise en œuvre du système de gestion des urgences et des crises du groupe Sonatrach à l'effet de tester ses dispositifs techniques et organisationnels de réponse et

aussi tester les interfaces avec les autorités locales, précise le communiqué. Sonatrach présente ses excuses aux citoyens de la ville de N'Gaous et la commune de Boumagueur pour toute gêne occasionnée par cet exercice de simulation, poursuit le communiqué.

AU 1^{er} TRIMESTRE 2021
Le commerce de marchandises du G20 en hausse

Poursuivant la reprise amorcée au troisième trimestre 2020, le commerce international de marchandises du G20 a atteint des niveaux record au premier trimestre 2021, selon les données publiées hier par l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE). Par rapport au trimestre précédent, les exportations et les importations ont augmenté de 8% et 8,1%, respectivement, a souligné l'organisation. A l'exception du Royaume-Uni, toutes les économies du G20 ont enregistré une croissance positive au premier trimestre 2021, la dépréciation du dollar américain et les hausses connexes des prix des produits de base ayant joué un rôle dans la reprise par rapport aux niveaux les plus bas de la Covid-19. Les prix des produits agricoles, notamment les céréales et les huiles végétales, ont augmenté de plus de 10% au premier trimestre 2021, tandis que les prix des métaux sont proches des niveaux observés pour la dernière fois en 2011. L'Argentine avec des exportations de plus 33,3%, l'Australie (+17,5%), le Brésil (+14,7%) et l'Afrique du Sud (+17,3%), qui figurent parmi les principaux exportateurs de ces produits au sein du G20, ont bénéficié de la hausse des prix des matières premières. En outre, l'augmentation de près de 35% des prix du pétrole brut au premier trimestre 2021 s'est traduite par une hausse des valeurs d'exportation du Canada (+10,8%), de la Russie (+13,1%) et de l'Indonésie (+12,4%). Comme les produits énergétiques constituent une importation majeure pour la plupart des économies du G20, les hausses de prix ont également entraîné une augmentation de la valeur des importations au cours de la même période, selon les données de l'OCDE.

R. E.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES L'Algérie ambitionne d'atteindre 5 milliards USD

En dépit de la crise sanitaire et ses répercussions sur l'économie nationale, les exportations algériennes hors hydrocarbures pourraient atteindre les 5 milliards de dollars (USD), a indiqué hier à Alger le secrétaire général du ministère du Commerce, Redouane Allili.

S'exprimant en marge de la cérémonie d'ouverture du 1er Salon import-export interafricains (Impex 2021), Allili a affirmé que «les exportations algériennes hors hydrocarbures pourraient atteindre les 5 milliards USD d'ici à fin 2021, malgré les effets de la pandémie sur l'activité économique». «En dépit des conséquences de la crise sanitaire du Covid-19, nous avons pu multiplier les actions d'exportation hors secteur des hydrocarbures, ce qui nous permettra de réaliser un montant entre 4,5 à 5 milliards USD d'ici à la fin de l'année», a-t-il précisé. A cet effet, il a souligné que la Zone de Libre-échange continentale africaine (Zlecaf) constitue une «véritable opportunité» pour le pays, pouvant lui permettre de multiplier durant les deux prochaines années ses exportations par cinq envers les pays africains.

Allili a appelé les entreprises algériennes à saisir cette opportunité de la Zlecaf, en prenant «les devants pour faire la promotion des différents produits destinés à l'exportation». Dans ce sens, il a précisé que le ministère du Commerce travaille actuellement pour la redynamisation des Conseils d'affaires avec l'ensemble des pays africains et pour déterminer toutes opportunités pouvant aider au développement des échanges interafricains. «Les hommes d'affaires algériens et africains peuvent également déterminer ces opportunités en raison de leur présence perpétuelle sur le terrain à travers notamment les échanges commerciaux», a-t-il ajouté. Dans ce sillage, Allili a assuré que «les rencontres d'affaires et d'échanges entre les responsables d'entreprises algériennes et africaines ont déjà commencé et visent à déterminer les opportunités en vue de nouer des partenariats gagnant-



gagnant». Invitant les entreprises africaines à investir en Algérie, le SG du ministère du Commerce a assuré que ces opérateurs bénéficieront de toutes les facilitations nécessaires en plus des avantages accordés dans le cadre de la Zlecaf. S'agissant des objectifs de développement des échanges commerciaux interafricains fixés à 3 000 milliards de dollars sur le long terme par l'Union africaine (UA), le responsable du ministère du Commerce a estimé

que «l'Algérie est en mesure de prendre une part importante de ces échanges», à la condition que «les entreprises algériennes saisissent cette opportunité offerte par la zone africaine de libre-échange». Par ailleurs, évoquant la Grande zone arabe de libre-échange (Gzale), il a affirmé que celle-ci sera également consolidée, tout en rappelant que 9 pays arabes, dont la Tunisie, sont membres de la Zlecaf.

Hafid Mesbah

STATISTIQUES

Le Conseil national bientôt relancé

Le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, a annoncé hier à Alger la relance dans «les prochaines semaines» du Conseil national des statistiques, qualifiant cet organisme de «force de proposition» dans le domaine des statistiques. Cette annonce a été faite à l'occasion d'une rencontre, première du genre, organisée par la tutelle avec les départements ministériels en charge des statistiques, au niveau du Centre national de recherche sur l'information scientifique et technique (Cerist) à Ben Aknoun, dans le but de moderniser et développer le système national des statistiques. Dans ce cadre, le ministre a fait état du lancement des procé-

dures juridiques nécessaires pour la relance du Conseil national des statistiques qu'il a qualifié de «force de proposition et d'espace de dialogue concernant les questions ayant trait aux statistiques». Par la même occasion, Cherhabil a rappelé que le Conseil est composé de compétences universitaires et d'experts reconnus dans leur domaine de spécialité, en sus de représentants de départements ministériels et d'organismes publics. Et d'évoquer le lancement de l'opération d'inventaire statistique à la faveur du renforcement du réseau statistique local par la création de cellules au niveau local en coordination avec les secteurs des collectivités locales et des finances, avant de

mettre en avant le rôle accompli par l'Office national des statistiques (ONS) dans la réussite et l'accompagnement technique de cette opération. Il a fait savoir que ces cellules statistiques avaient été mises en place provisoirement au niveau des directions de la programmation et du suivi du budget, en attendant l'installation des structures décentralisées du ministère dans les wilayas lesquelles devront recourir aux cellules communales dans la collecte et la consolidation des données statistiques dans chaque wilaya. L'opération d'inventaire statistique permettra de collecter un paquet d'indicateurs socioéconomiques au niveau local à travers un questionnaire qui

permettra de diagnostiquer la situation, évaluer les atouts locaux et suivre les indicateurs de cohésion sociale. Elle aura aussi une répercussion positive sur le processus de prise de décision sur le plan local et centre en conférant aux hautes autorités une vision claire pour prendre les décisions relatives à l'orientation des politiques publiques, selon Cherhabil. Pour sa part, le DG de l'ONS, Youcef Baâzizi a indiqué que l'Office n'est qu'un maillon dans le dispositif des statistiques en Algérie, relevant que seule la conjugaison des efforts permettra de produire des données exploitables dans le domaine de la macroéconomie.

R. E.

SALON DES ÉNERGIES RENOUVELABLES À ORAN Participation de 50 entreprises

Avec la participation d'une cinquantaine d'entreprises, la 11e édition du Salon international des énergies renouvelables, énergies propres et du développement durable (ERA 2021) a été ouverte à Oran. Le Salon a été inauguré par le président-directeur général (P-DG) du groupe Sonelgaz, Chaher Boulekhras, en présence du P-DG du Groupe Sonatrach, Toufik Hekkar, et les autorités locales, ainsi que de l'ambassadeur du Canada en Algérie, Christopher Wilkie, et du consul général de France à Oran Christophe

Jean. Une cinquantaine d'entreprises algériennes représentant les grands groupes et les acteurs majeurs dans le domaine des énergies renouvelables, tels que Sonelgaz, Sonatrach, Gica, Aprue, Cerefe, Cder, Zergoun, Miltech prennent part à cet événement. Le P-DG du groupe Sonelgaz a souligné dans une déclaration à la presse que l'exécution du programme national pour le développement des énergies renouvelables, dont les deux groupes Sonelgaz et Sonatrach constituent les principaux acteurs, per-

met la mise en place d'une forte industrie nationale énergétique. Boulekhras a qualifié de «fructueux» le partenariat entre les deux groupes Sonelgaz et Sonatrach dans le domaine des énergies renouvelables, notant que le programme en question est ouvert aux investisseurs privés, notamment en ce qui concerne la fabrication des équipements, l'ingénierie et la maintenance. Par ailleurs, il a estimé que le challenge actuel est de mettre en place une ingénierie financière pour accompagner l'investissement

dans le domaine des énergies renouvelables, soulignant que «la maîtrise des aspects techniques, notamment pour le photovoltaïque est accessible». Le programme des énergies renouvelables consiste à produire un volume de l'ordre de 22 000 MW à partir des énergies renouvelables, le solaire, notamment à l'horizon 2030, qui sera destiné au marché national, avec le maintien de l'option de l'exportation comme objectif stratégique, si les conditions du marché le permettent.

R. E.

BOUDARENE MAHMOUD (PSYCHIATRE) À PROPOS DE LA PROTECTION DES FEMMES CONTRE LA VIOLENCE)

« Une exigence civilisationnelle »

Le phénomène de la violence à l'égard des femmes continue à faire des victimes qui engendrent chez ces dernières des problèmes de santé publique, mentale et autres. En Algérie, en 2020, les services de police ont fait état de l'enregistrement de 6 418 cas de violences faites aux femmes, lors des onze premiers mois de l'année, contre 6 787 durant la même période de 2019, soit une baisse timide de 5,43%, selon le Bureau central de la protection des personnes vulnérables, au sein de la direction de la police judiciaire.

Joint par nos soins, le psychiatre Boudarene Mahmoud a d'abord évoqué les origines de la violence à l'encontre des femmes. D'après lui, cette violence remonte à l'aube de l'humanité. «En effet, à leur origine, les sociétés humaines considéraient la femme comme un bouc émissaire et en faisaient un objectif sacrificiel, une violence sacrée qui avait pour objectif de conjuguer celles-ci aux autres violences qui pourraient mettre en danger de disparition, la communauté. Si les sociétés humaines ne possèdent plus, de nos jours, au sacrifice de la femme, cette dernière n'en est pas moins le maillon faible. Elle conserve dans l'organisation des sociétés traditionnelles un rang inférieur à celui de son homologue masculin et continue d'être l'objet de toutes sortes de violence plus ou moins apparentes» indique-t-il. Et d'ajouter dans le même ordre d'idée : «si les sociétés occidentales ont relativement évolué et mis en place des mécanismes sociaux qui protègent de toutes formes d'agression le sujet de sexe féminin, dans notre société, les pesanteurs sont encore présentes. Elles pèsent sur le destin de la petite fille et de la femme en devenir. Il est vrai que la petite fille n'est plus, aujourd'hui, enterrée vivante, mais il n'y a pas si longtemps encore, les familles préféraient que celle-ci soit, à sa naissance, jetée avec la paille ». « Les femmes, poursuit-il, en ce temps n'avaient pas de draps, elles accouchaient sur de la paille. Ce propos de terroir témoigne du désir commun de meurtre symbolique de la petite fille, une forme de violence extrême qui habite les mœurs de la société traditionnelle, qui est intégrée par tous, y compris par les femmes elles mêmes, comme un argument de protection pour le groupe social, celui-ci, a en effet,



besoin dans ses rangs – pour des raisons économiques et de pouvoir notamment, pour sa survie – de sujets de sexe masculin». Le psychiatre a salué les efforts des associations de la société civile, qui, selon lui militent contre ce phénomène. Ce qui a fait qu'il n'est plus un sujet tabou, dans la société. Pour M. Boudarene, «le fruit de leur combat est là, les violences faites aux femmes dans la cité, dans leur lieu de travail, ou dans leur milieu familial, sont aujourd'hui dénoncées et les pouvoirs publics mis devant leur responsabilités ». « Il reste que, pré-

cise notre interlocuteur, la société doit évoluer. Il appartient au mouvement associatif d'aller vers celle-ci pour l'amener à changer son regard sur la femme et sur la place que cette dernière occupe au sein de la communauté et à l'Etat de mettre en place les conditions indispensables pour que le sujet de sexe féminin puisse évoluer sans contraintes et librement à l'intérieur de son foyer, dans la cité, et dans le milieu de travail ». « De ce point de vue, des efforts ont été faits, notamment sur le plan de la loi cela est indéniable», note-t-il. En réponse à une

question liée aux dispositions nécessaires prises par les pouvoirs publics pour atténuer un tant soit peu ce fléau, Dr Boudarene explique que si les violences faites aux femmes sont fréquentes dans la société, c'est parce que les femmes de façon convenue sont sous la dépendance et la domination des hommes. «Ces derniers forts de leur mentalité, légitimée par les valeurs patriarcales succombent plus facilement à la tentation du passage à l'acte violent», relève-t-il. S'agissant des solutions envisageables, le psychiatre précisé que le phénomène de la violence est un problème de société, de culture, et de mentalité. D'après lui, il est impératif que la société évolue et qu'elle se civilise en quelque sorte et que l'homme se rende compte que la femme est un être humain point par point identique à lui-même.

« Il faudrait que la société algérienne s'apaise et que la violence ordinaire, c'est-à-dire celle qui s'exprime au quotidien disparaissent », dit-il fort à propos et d'enchaîner : «il faut d'abord lutter contre la violence sociale, qui s'est emparée de notre société ». « L'école, le mouvement associatif et la société civile ont un rôle fondamental à jouer dans ce domaine. L'Etat doit faire également en sorte que les ingrédients, le terreau qui font le lit de la violence sociale disparaissent», souligne-t-il. En guise de conclusion, Dr Boudarene Mahmoud estime que la société algérienne ne trouvera pas son épanouissement et ne s'apaisera pas si elle continue à humilier les femmes en les forçant à la soumission et à la domination éternelle de leur homologue masculin. «L'évolution de la société est nécessaire, c'est une exigence civilisationnelle».

Samia Acher

BATNA

Saisie de 15 Kg de kif traité

La brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la wilaya de Batna a réussi à saisir une importante quantité de kif traité de l'ordre de 15 kg, a indiqué lundi la cellule de communication de ce corps de sécurité. L'opération a été réalisée suite à l'arrestation de deux personnes âgées de 30 et 35 ans, dont

l'un des deux est un repris de justice, à bord d'un véhicule de tourisme dans la cité Zemala (Batna) en possession de deux plaquettes de drogue de 180 g, a précisé la même source. Après avoir identifié les complices des deux individus arrêtés, des repris de justice âgés de 32 et 40 ans, et suite à la fouille du

domicile de l'un des deux complices, dans le quartier "Parc à fourrage" de la ville de Batna, une autre quantité de kif traité s'élevant à 14,820 kg a été découverte, a-t-on souligné. Les quatre mis en cause ont été présentés devant le parquet local, a-t-on précisé.

APS



Qahwa fi goubli |

L'ivraie de famille...

De deux choses l'une : ou on se livre à fond ou on fond son livre...C'est-à-dire ou on se débarrasse de toute son ivraie de famille, de potes et ou de relations réputées plus anodines. Ou on se livre à demi pour peser moins lourd dans la balance finale qui reflète sans réfléchir. Vous mesurez le danger j'espère ? Sinon il vous en cuira d'une manière ou d'une autre. Hé oui on ne joue pas avec les sentiments impunément. Oui je sais y en a pas mal qui s'en balancent mais ceux-là ne pèsent pas lourd et ils ne sont pas sans l'ignorer... Tiens, je me rends subitement compte que je ne suis pas encore entré dans le vif du sujet. Peut-être parce qu'est-il, justement, plus vif qu'il n'en a l'air. Bon ok, ma livraison est

prete, à vous donc d'en jauger du contenu...Tout à l'heure j'ai été au fond des choses avec ma chérie...Qui se reconnaîtra bien sûr...Oui je l'avoue volontiers j'abhorre la superficialité et je m'en félicite...Alors quand j'aime ou bien j'aime à fond ou je n'aime pas...mankenche deux poids deux mesures abadene...souvent d'ailleurs et pour ne pas aller justement à l'encontre de moi-même j'ai dû me résoudre à gommer une bonne fois pour toutes un certain capital relationnel par trop encombrant à mon goût...Bien sûr, tout est subjectif et je suis de ceux également portés vers l'autocritique, sûr de ne pas toujours avoir raison sur tout...Auquel cas, ce serait de la prétention malvenue pour le moins...Et la

meilleure manière surtout de se perdre en conjectures...après chacun est libre bien sûr d'apprécier les faits et peut-être même l'effet à sa convenance et ou sa guise...Du moment que nul ne détient l'infuse vérité ni le strict monopole du vrai...Pourtant je persiste et signe: je préfère de loin conserver ma nature soi-disant "spécifique" que de la brader au nom de je ne sais quelle vertu cardinale supposée ou réelle...Mais les gens n'aiment pas trop qu'on aille au fond des choses...Fi donc de toutes ces considérations et vive toujours ma chérie avec laquelle je vais de plus en plus au fond des choses....

Amar Zentar

LE PROGRAMME CAPDEL ET LA GESTION DES AFFAIRES LOCALES

Pour une participation renforcée du citoyen

Les projets lancés dans le cadre du programme de renforcement des Capacités des acteurs du développement local (CapDel) contribuent à la promotion de la démocratie participative en renforçant l'implication du citoyen dans la gestion des affaires locales, a indiqué lundi le directeur national du programme, Mohamed Dahmani.

S'exprimant lors d'un point de presse en marge d'une rencontre d'évaluation participative des projets associatifs des communes pilotes du CapDel qui se tient du 24 au 26 mai à Alger, M. Dahmani a indiqué que l'objectif du programme CapDel est de «promouvoir la participation des citoyens dans la gestion des affaires locales, en l'occurrence communale, donc de renforcer la démocratie participative». Revenant sur les 40 projets financés à plus de 1,4 millions d'euro par l'Union Européenne, le PNUD et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, et lancés dans 8 communes pilotes, à savoir Babar (Khenchela), Djanet, Djemila (Sétif), El-Khroub (Constantine), Ghazaouet (Tlemcen, Messaad (Djelfa), Ouled Ben Abdelkader (Chlef) et Timimoun, M. Dahmani a fait savoir qu'ils ont porté sur le renforcement du rôle de la société civile dans le processus de la gouvernance concertée et son rôle dans le développement économique local (DEL). Pas moins de 16 projets financés concernent le secteur de l'artisanat et les métiers et le patrimoine culturel, 3 projets intéressent l'agriculture, 3 le secteur de l'environnement, 9 projets l'amélioration de la vie des citoyens et 9 autres concernent le renforcement des capacités de la société civile, a affirmé le directeur national du programme CapDel. Il a, à cette occasion,



annoncé qu'un projet pilote de mise en œuvre du premier plan local de prévention contre des risques majeurs, sera élaboré au niveau de la commune d'Ouled Ben Abdelkader, à Chlef, dans le cadre du programme CapDel.

Le même responsable a estimé qu'il ne peut pas avoir de développement durable «sans une bonne prévention des risques majeurs» et de «bonnes prestations» du service public et la gestion des risques. Les associations, ajoute M. Dahmani, auront un rôle à jouer à travers la mise en

œuvre des plans de prévention multi-risques qui seront élaborés, en sus de «doter les communes d'un réseau informatique avec la création de sites internet et de plates-formes virtuelles de participation citoyenne».

De son côté, Imane Hayef, conseillère technique principale du Programme CapDel, a estimé que les associations «peuvent être catalyseurs de développement économique parce qu'elles ont cette capacité de jouer un rôle d'animateur au niveau de ces alliances des acteurs de ter-

ritoire». Dans le cadre du CapDel, ajoute Mme Hayef, le PNUD apporte un appui technique dans les grandes thématiques, notamment celle du développement économique et du développement local dans les perspectives de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD). Parmi les porteurs des projets CapDel, l'association Al Amel pour les enfants autistes de la wilaya de Timimoun a lancé un projet «les couleurs de l'espoir» qui consiste à ouvrir un atelier pour les enfants souffrant d'autisme pour assurer une prise en charge orthophoniste, pédagogique et psychologique», souligne Lazgham Mimouna, présidente de l'association et mère d'un enfant autiste. M. Lazgham affirme que des sessions au profit des parents d'enfants autistes dans la wilaya de Timimoun ont été organisées dans le cadre de ce projet, en vue de les aider à mieux prendre en charge leurs enfants. Pour sa part, l'association «authenticité et créativité» de Babar à Khenchela gère le projet de développement et de modernisation du Tapis local de sorte à ce qu'il soit un «produit répondant aux normes du marché international», selon Drahem Sofiane, membre de l'association, qui s'est félicitée d'avoir déjà atteint la phase de production et formé plusieurs femmes et des techniciens pour concevoir les maquettes.

APS/R. R.

ÉLECTRICITÉ ET GAZ À TIZI-OUZOU

Plus de 2 milliards de DA de factures impayées

Le montant des factures d'électricité et de gaz impayées par les clients ménages à Tizi-Ouzou depuis le début de l'année en cours, est de l'ordre de 2,294 milliards de DA, a indiqué, lundi la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. La même source a observé, dans un communiqué, que le problème de non-paiement des factures d'électricité et du gaz, auquel faisait face l'entreprise, «a été aggravé, principalement, par l'impact direct de la crise sanitaire de la Covid-19, qui a été, d'ailleurs, accompagnée par des mesures exceptionnelles relatives à la suspension de l'opération de coupures de l'énergie durant toute cette période de pandémie», a-t-on souligné. Les difficultés financières nées de cette situa-



TIZI-OUZOU

Réception prochaine de 10 nouvelles infrastructures hôtelières

Une dizaine d'infrastructures hôtelières seront réceptionnées prochainement à Tizi-Ouzou, a annoncé lundi le wali Mahmoud Djamaa, en visite à travers les communes côtières de la wilaya. Ces nouvelles infrastructures d'une capacité d'accueil de 800 lits, renforceront celles déjà existantes et augmenteront les capacités de la wilaya en matière d'hébergement, durant la saison estivale qui s'ouvrira le mois de juin prochain. Lors de cette visite, M. Djamaa a inspecté les différents préparatifs de la saison estivale et a exhorté les responsables (élus et responsables sectoriels) à «mobiliser les moyens nécessaires et à tout mettre en œuvre pour offrir les

meilleures conditions aux estivants». Dans ce sillage, il a indiqué que des enveloppes financières conséquentes ont été allouées au profit de ces communes pour la réalisation de différents travaux d'éclairage, d'alimentation en eau potable et de réfection des voies d'accès.

M. Djamaa a, également, inspecté la station de dessalement d'eau de mer de Tizirt qui sera remise en service dans les jours à venir, avec une capacité prévisionnelle de 1.500 M3/jour. Ce qui, dira-t-il, «permettra de diminuer du stress hydrique que vit le flanc nord de la wilaya, notamment, en période estivale».

COMMERCE DE TROC

Gel de l'exportation du sel à Illizi

L'exportation par les opérateurs économiques du sel de table et brut dans le cadre du commerce de troc avec le Mali et le Niger a été gelée sur décision de la direction du Commerce de la wilaya d'Illizi, a-t-on appris lundi auprès de cette instance. Cette décision, qui ne mentionne pas les raisons du gel, intervient pour suspendre l'exportation de ce produit (sel brut et de table) qui avait été inclus dans la nomenclature des marchandises éligibles à l'exportation dans le cadre du troc frontalier avec le Mali et le Niger, a précisé la direction du commerce dans un communiqué. Les mêmes services avaient auparavant établi des autorisations d'importation du cheptel (ovin, caprin et camelin) au profit des opérateurs économiques activant dans ce genre d'échanges commerciaux, après que cette activité ait été suspendue provisoirement sur décision de wilaya par mesure préventive contre la transmission des zoonoses. Selon le document de la direction du commerce de la wilaya, la décision d'interdiction de l'importation des fruits tropicaux (mangue, ananas, noix de coco, banane, avocat et kiwi) demeure en vigueur afin d'éviter la propagation de maladies et pour la protection de la richesse végétale. Pas moins de onze (11) opérateurs économiques activent dans le cadre du commerce de troc leur ouvrant droit à l'exportation de 14 produits algériens, dont les dattes, les couvertures, les articles d'artisanat, le savon en poudre, les olives, le miel, les ustensiles en plastique et les produits détergents. La liste des marchandises éligibles à l'importation dans le cadre de ce type d'échanges commerciaux comprend 36 produits, dont le henné, le thé vert, les épices, le miel, les aliments de bétail, le tissu et les effets vestimentaires locaux (targuis). Le commerce de troc, opéré avec le Mali et le Niger, concerne les wilayas d'Adrar, Illizi, Tamanrasset et Tindouf, en vertu d'un arrêté interministériel (Commerce et Finances) publié au Journal officiel N 44.

OUARGLA ET TOUGGOURT

30 nouveaux transformateurs électriques mis en service

Trente (30) nouveaux transformateurs électriques ont été mis en service à travers les wilayas d'Ouargla et Touggourt, a indiqué mardi un communiqué de la direction locale de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG-filiale de Sonelgaz). L'exploitation de ces nouvelles installations s'inscrit dans le cadre d'un programme d'investissement (spécial été 2021) de développement visant à renforcer le réseau d'électricité en prévision de la saison estivale, a-t-on précisé. Doté d'un financement global de 510 millions DA, ce programme a porté également sur la réalisation d'un réseau électrique de 68 km, dont 38 km de moyenne tension et 30 km de base tension, a ajouté le communiqué. D'autres transformateurs électriques d'une capacité de 60/30 kilovolts (80 mégavolts-ampère chacun), ont été déjà réalisés et mis en service au niveau des daïras de Taibet et Mégarine (wilaya de Touggourt). L'opération entre dans le sillage des efforts de l'entreprise afin d'améliorer la qualité du service public dans les deux wilayas qui totalisent 185 411 clients approvisionnés par un réseau de 8 210 km et plus de 5 369 transformateurs électriques, selon la même source.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Mesures pour prévenir les coupures d'électricité

La Concession de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Bordj Bou Arreridj a pris une série de mesures portant renforcement des installations électriques afin d'éviter les coupures d'électricité durant l'été prochain, a-t-on appris lundi auprès de cette entreprise. Durant l'année en cours, 14 nouveaux transformateurs électriques ont été ainsi mis en place en plus d'un réseau de 40,85 km de nouvelles lignes électriques de basse et moyenne tension, dans le cadre d'un programme d'investissement financé cette année par la Concession de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a indiqué sa chargée de la communication, Narimane Lounakel. Des opérations portant renouvellement des réseaux de moyenne et de basse tensions sur 22,71 km ont été également réalisées, nécessitant une enveloppe financière évaluée à 212,07 millions DA, a ajouté Mme Lounakel. Ces investissements, a affirmé la même source, visent à assurer et à améliorer la qualité et la continuité de l'alimentation en électricité, dont la consommation par foyer enregistre chaque année une augmentation, notamment durant l'été. Il est à signaler que des actions de sensibilisation en direction des citoyens sur la consommation rationnelle de l'énergie électrique, sont organisées régulièrement par les services de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

OUARGLA

Un laboratoire pour tester les équipements photovoltaïques

Un laboratoire pour tester les équipements photovoltaïques devrait être réalisé par Sonatrach fin 2021 à Bir R'baa Nord (Ouargla), a-t-on appris lundi à Oran de la chargée des projets d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables auprès du Groupe, Khadija Benzine. Premier du genre en Algérie, ce laboratoire à ciel ouvert «Lab-solar» est ainsi conçu pour tester les technologies et les équipements photovoltaïques mis sur le marché, a expliqué Mme Benzine en marge de l'ouverture du 11e Salon international des énergies renouvelables, énergies propres et du développement durable (ERA 2021) qui se tient au Centre des conventions d'Oran (CCO) «Mohamed Benahmed» d'Oran. «Les équipements photovoltaïques sont jusque-là testés au niveau de laboratoires classiques», a-t-elle déclaré, expliquant que le laboratoire «Lab-solar» devrait permettre de tester de tels équipements dans des conditions extrêmes (températures élevées et vents de sable). «Il s'agit de tester la performance de ces équipements dans un environnement réel», a-t-elle encore souligné. Le P-dg de Sonatrach a donné, au cours de sa visite aux stands du Salon «ERA 2021» l'instruction de mettre ce laboratoire à la disposition des universitaires et chercheurs versés dans le domaine de la création de ce type d'équipements, de même qu'aux privés voulant tester des produits photovoltaïques.

SENSIBILISATION CONTRE LES FEUX DE FORÊTS À CONSTANTINE

Lancement d'une caravane

Une caravane de sensibilisation et de prévention visant à prévenir les incendies de forêts et de récoltes agricoles, au titre de la saison 2021, a entamé mardi son périple à travers la wilaya de Constantine à l'initiative de la direction locale de la Protection civile (DPC).

Initiée en étroite collaboration avec les directions des services agricoles (DSA), de l'environnement (DE) et de la Conservation des forêts, l'opération, dont le coup d'envoi a été donné depuis la commune d'El Khroub, vise essentiellement à «réduire le nombre de surfaces incendiées recensées durant la saison estivale précédente», a précisé à l'APS le chargé de l'information et de la communication de la DPC, le capitaine Abderrahmane Lagraâ. La participation des citoyens dans la prévention contre les risques d'incendies, en particulier durant les périodes caniculaires, est «impérative» pour diminuer les départs de feux touchant les récoltes agricoles, en particulier dans les zones d'ombre renfermant des cultures agricoles, a affirmé, dans ce contexte, le même responsable. Selon la même source, préserver le patrimoine forestier local à travers la sensibilisation de la population sur le comportement à entreprendre, avant, pendant et après le sinistre, de manière à s'impliquer plus efficacement et éviter d'éventuelles catastrophes tout au long de cette saison, est l'autre objectif de la programmation de cette caravane, accueillie favorablement, dit-il, dès la première journée par les habitants des zones ciblées. Le capitaine Lagraâ a insisté, en outre, sur la nécessaire collaboration entre les différents acteurs impliqués pour une meilleure gestion des interventions urgentes et la lutte contre les incendies de forêts, plus précisément dans les localités et les



zones proches des massifs forestiers, dont ceux de Draâ Naga dépendant de la commune d'El Khroub (Sud de Constantine) et celle de Chettaba à Ain Smara (Sud-Ouest de Constantine). L'organisation d'ateliers de formation autour des méthodes de communication avec les agents d'intervention de la Protection civile pour lutter contre la propagation des flammes en cas d'éventuelle catastrophe, à destination des fellahs et des habitants du monde rural, figure

également au programme de cette caravane qui se poursuivra jusqu'au 29 juin prochain, a-t-on ajouté de même source. Pour rappel, d'autres instances publiques et acteurs concernés, à l'instar de la Caisse régionale de mutualité agricole, la Chambre de l'agriculture de la wilaya, la Concession de distribution de l'électricité et du gaz ainsi que les Assemblées populaires communales, ont pris part également à cette opération.

AGRICULTEURS SINISTRÉS À ORAN SUITE AUX INCENDIES

Remise de plus de 6 700 arbres fruitiers

La Conservation des forêts de la wilaya d'Oran a fourni 6 724 arbres fruitiers pour indemniser 31 agriculteurs sinistrés suite aux incendies déclarés en novembre dernier, a-t-on appris auprès de la circonscription des forêts de la daïra de Boutlélis. Destinée aux agriculteurs ayant subi des pertes dommageables lors des incendies de forêts, en 2020, cette opération s'inscrit dans le cadre du programme d'urgence financé par le Fonds national de développement rural pour indemniser 31 agriculteurs de Cap Blanc, village rattaché à la commune d'Aïn El Kerma, relevant de la daïra de Boutlélis, à l'ouest de la wilaya, a-t-on appris de la responsable de la circonscription, Fatima Boukreris.

Les indemnisations englobent 6.724 arbres fruitiers dont plusieurs variétés d'oliviers, de figuiers, de poiriers, d'agrumes (orangers) et grenadiers, a-t-elle indiqué, expliquant que ce programme a été soutenu par une entreprise privée, actuellement en lien direct avec les agriculteurs pour suivre



l'opération de reboisement. Dans le cadre de cette opération, lancée au mois de mars dernier, 22 agriculteurs ont bénéficié de 6.259 arbres, a précisé Mme Boukreris selon qui l'indemnisation se poursuit pour toucher le restant des personnes affectées par ces incendies. Soulignant que cette opération sera parachevée, fin mai courant, Mme Boukreris a indiqué que les agriculteurs ont été indemnisés sur la base d'une

liste établie par la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Oran. Pour rappel, la wilaya d'Oran a enregistré le 6 novembre 2020, quatre (4) foyers d'incendies ayant ravagé une superficie globale estimée à 426 hectares de forêts, de broussailles et d'herbes au niveau des communes de Tafraoui, Misserghine et Gdyl, sachant que la région de Cap Blanc a été la plus affectée.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUÏBA
COMMUNE DE ROUÏBA

NTF 41000 20000 160 850 1037

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, le président de l'assemblée populaire de la commune de Rouïba informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel N° 01/2020.

Que les marchés attribués provisoirement, indiqué ci-dessous, est **ANNULÉ**.

Motif: Le Montant de l'entreprise retenu dépasse l'enveloppe allouée.

N°	Avis d'appel d'offres N°	MARCHE	Avis d'Attribution Provisoire	ENTREPRISE
01	01/2020	Lot N° 01 : Réalisation d' Piscines de Proximité à Souaei	CRÉBUS et الموار du 23/12/2020.	SNC BOURAHLA Smail et Frères.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

CRÉBUS # 649 DU MERCREDI 26 MAI 2021-ANEP 2116009626

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA
DAIRA DE SIDI-AMAL
COMMUNE DE MENACEUS
NIF: 420220015100

CORRECTION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

FOURNITURE DES CANTINES SCOLAIRES PAR DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Conformément aux articles 23 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public.

Suite à l'avis d'attribution provisoire passé sous le numéro national : « ELMAASSAR EL A HARI » et « CRÉBUS » en date du 18/01/2021 relatif à l'opération : Fourniture des produits alimentaires par des produits alimentaires.

Le président de l'Assemblée populaire communale de Menaceus informe les soumissionnaires qui ont participé à cet avis d'appel d'offres et se réunit au niveau de l'Assemblée des offices après vérification et constatation des offres.

Les Régions prioritaires Comprend les Ecoles suivantes:

Mohamed Ahid, Mohamed Brahim, Bouzra Djaffar, Ahmad Kora, Mohamed Djeldjebai, Mohamed Gherrou, Mohamed Aouane

Lot N°	Nom et Adresse de soumissionnaire en Algérie	Note Technique	Montant Offre	Montant Offre	Offre	Offre
Lot N° 1 Alimentation Centrale	Entreprise SAHAI ZOUHEB 002070202075819	85	1.090.000,00 D.A. Montant offre soumise	5.378.020,00 D.A. Montant offre soumise	200	Projet complet
Lot N° 2 Ecole El Egherouj	Entreprise SAHAI ZOUHEB 002070202075819	85	2.145.100,00 D.A. Montant offre soumise	4.583.090,00 D.A. Montant offre soumise	200	Projet complet

La Région Centrale Comprend les Ecoles suivantes:
Djebail Bouzra, Centre Centrale (Koudja Hamouan, Mohamed Elir, Mahi Edine Oulchane).

Lot N°	Nom et Adresse de soumissionnaire en Algérie	Note Technique	Montant Offre	Montant Offre	Offre	Offre
Lot N° 1 Alimentation Centrale	Entreprise SAHAI ZOUHEB 002070202075819	70	1.159.110,00 D.A. Montant offre soumise	2.318.195,00 D.A. Montant offre soumise	200	Projet complet
Lot N° 2 Ecole El Egherouj	Entreprise SAHAI ZOUHEB 002070202075819	70	1.438.000,00 D.A. Montant offre soumise	2.876.000,00 D.A. Montant offre soumise	200	Projet complet

La Région De l'ouest Comprend les Ecoles suivantes:
Ahmed Zaouar, Mohamed Ouid Arab, Adilina Mekkeri, Djelal Soudi, Mohamed Tahia, Ahmed Ouall, Mohamed Ziani

Lot N°	Nom et Adresse de soumissionnaire en Algérie	Note Technique	Montant Offre	Montant Offre	Offre	Offre
Lot N° 1 Alimentation Centrale	Entreprise TAIB DJELJEL 001010202094244	70	2.204.000,00 D.A. Montant offre soumise	4.408.000,00 D.A. Montant offre soumise	200	Projet complet
Lot N° 2 Ecole El Egherouj	Entreprise TAIB DJELJEL 001010202094244	70	1.980.000,00 D.A. Montant offre soumise	3.960.000,00 D.A. Montant offre soumise	200	Projet complet

Yousouf Bouzra, Président de l'Assemblée Populaire Communale de Menaceus informe les soumissionnaires qui ont participé à cet avis d'appel d'offres et se réunit au niveau de l'Assemblée des offices après vérification et constatation des offres.

Ce qui concerne les autres soumissionnaires qui n'ont pas pu participer aux marchés de l'évaluation de leur candidatures, offres techniques et financières, ils se réunit au plus tard dans (03) jours à compter de la publication de la présente avis d'attribution provisoire.

Le Président de l'APC

CRÉBUS # 649 DU MERCREDI 26 MAI 2021-ANEP 2116009592

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLE DE MEDEA

00 002 47 5

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE 26 MAI 2021

Suite à l'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2021 relatif au projet : Ouverture et aménagement de pistes sur 3,5 km à Aziz (RAR du lot de 18,5 km), et 03 km à Tafraout et 05 km à Sidi zahar (RAR du lot de 23 km), la direction des services agricoles de la wilaya de Médéa annonce l'attribution provisoire du marché selon le tableau ci-après :

Projet	Entreprise	Adresse	Note technique	Montant de l'offre (DA)	Délai d'exécution
Ouverture et aménagement de piste sur : 03 km à Tafraout, 05 km à Sidi zahar	SNC ELAMINE mode réalisation	Berraki - Alger	65	13 048 800,00	45 jours
Ouverture et aménagement de piste sur : 3,5 km à Aziz	EGTPH Karmet aid Toufik	Benchicao - Médéa	71,5	5 266 940,00	80 jours

L'ensemble des autres soumissionnaires, peuvent déposer leurs recours auprès de la Direction des services agricoles de la wilaya de Médéa pendant les 10 jours qui suivent la date de publication du présent avis conformément à l'article n° 81 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 relatif aux marchés publics et les délégations du service public.

Le Directeur

CRÉBUS # 649 DU MERCREDI 26 MAI 2021-ANEP 2116009630

سكيب التوليف، الاستاذة نوريات حلاله
 الكائن مقرها بـ طريق الشارقة أولاد هابت رقم 07، الشارقة الجزائر.
 الهاتف / الماكس : 37 323 56 62 - 37 323 56 41 21 - 37 323 56 19 41 86
 تعديل موضوع و تمويل مقرش. م.م.م. " لم أم سي دي"
SARL «M M C D»

توجد مقرها بالبيضاء بتاريخ: 2021/05/24، و بموجب حشر الجمعية العامة للمساهمين بتاريخ: 2021/05/23، للشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة " لم أم سي دي"، بإحداثيات: 000 000 000 د.ج. الكائن مقرها بـ 129 هي خطوة قوسون، بجهة الشارقة ولاية الشارقة، قر. الشارقة الوحيدة للشركة.

أولا: تعديل موضوع الشركة: بهذه الخطوات التجارية السابقة الخاصة بالاستيراد و تمويلها بشهادات تجارية برصيد حالية الأولية مع الاحتفاظ بالأنشطة الأخرى الخاصة بالقرود.

434101 استيراد المستحضرات الطبية.

434102 استيراد الأجهزة و الأدوات الطبية لتجهيز معدات لفرع الأصدقاء.

ثانيا: تعديل مقر الشركة الرئيسي و الفرع الثاني من 2021/05/23 على النحو التالي:

تحويل المقر الرئيسي لشركة من: 129 هي خطوة قوسون، بجهة الشارقة ولاية الشارقة (إلى: 129 هي خطوة قوسون الطابق 2 و 3، بجهة الشارقة ولاية الشارقة).

تحويل فرعها الأول من: 129 هي خطوة قوسون الطريق الأرضي، بجهة الشارقة ولاية الشارقة، الخصاص بجهة: 013118 - ركب و تعديل تجهيزات و المعدات نظيفة المزاجية إلى: 129 هي خطوة قوسون الطريق 1، بجهة الشارقة ولاية الشارقة).

الإبقاء على مقر فرعها الثاني بالبيضاء الحالي، هي معدات طريق قوسون بجهة الشارقة بجهة رقم 07، بجهة الشارقة ولاية الشارقة، الخصاص بجهة: 308002 - تجارة الجملة لمنتجات الصيدلانية.

و كمنحة لتلك عدلت ثلاثة فئات (02) و أربعة (04) من المقاول الأساسية.

نوريات حلاله



Votre quotidien chaque jour chez votre buraliste

L'ONU appelle à leur libération «inconditionnelle»



Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exprimé sa profonde préoccupation face à la situation au Mali marquée par «la conduite sous contrainte» du Président de la transition, du Premier ministre par des soldats au camp militaire de Kati, près de Bamako, appelant à leur libération «inconditionnelle». Dans un message publié sur son compte Twitter, le chef de l'ONU, s'est dit «profondément préoccupé par la détention des dirigeants civils de la transition malienne. «J'appelle au calme et à leur libération inconditionnelle». M. Guterres a assuré, dans le même message, que «son représentant spécial travaille avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), l'Union africaine (UA) et les acteurs internationaux soutenant la transition politique en cours». La situation était tendue lundi soir au Mali où le Président et le Premier ministre de transition, Bah N'daw et Moctar Ouane, ont été conduits «sous la contrainte» par des soldats au camp militaire de Kati, près de Bamako, après la formation d'un nouveau gouvernement.

La Commission de l'UA et la Cédéao condamnent



Les présidents de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamet, et de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), Jean-Claude Kassi Brou, ont condamné «avec énergie» l'arrestation, lundi, par des militaires du Président de la Transition au Mali, Bah N'Daw et de son Premier ministre, Moctar Ouane, ainsi que de certains de leurs collaborateurs. Dans un communiqué conjoint, les deux présidents déclarent que «cet acte d'une gravité extrême (...) ne peut en aucun cas être toléré au regard des dispositions pertinentes de la Cédéao et de l'Union africaine». Par conséquent, ils demandent aux militaires de «retourner dans les casernes». Les présidents de ces organisations africaines, qui indiquent suivre «avec une vive préoccupation l'évolution de la situation politique au Mali», «demandent la libération immédiate et sans conditions des Autorités gardées dans les casernes et invitent les parties maliennes à privilégier l'esprit de dialogue et de responsabilité pour régler les malentendus autour de la mise en place du Gouvernement». Ils rappellent qu'"en tout état de cause, le respect du consensus politique qui a, jusqu'ici, fondé la transition au Mali, est la seule voie à privilégier". Ils appellent «leurs partenaires internationaux pour une solidarité active envers l'UA et la Cédéao en soutien au succès de la transition au Mali». La situation demeure tendue depuis lundi soir au Mali où le Président et le Premier ministre de transition, Bah N'daw et Moctar Ouane, ont été conduits «sous la contrainte» par des soldats au camp militaire de Kati, près de Bamako, peu de temps après la formation d'un nouveau gouvernement.

ACCUSÉS DE «SABOTAGE», LE PRÉSIDENT ET LE PREMIER MINISTRE MALIENS ARRÊTÉS

Nouveau putsch au Mali

L'homme fort du pouvoir malien, le colonel Assimi Goïta, a indiqué hier avoir déchargé de leurs prérogatives le Président et le Premier ministre de transition, coupables selon lui de tentative de «sabotage», dans ce qui s'apparente à un deuxième putsch en neuf mois.



Dans une déclaration de reprise en main malgré l'atterrement causé chez les Maliens et la large réprobation internationale, le colonel Goïta a reproché au Président Bah N'daw et au Premier ministre Moctar Ouane d'avoir formé un nouveau gouvernement sans le consulter, bien qu'il soit en charge de la défense et de la sécurité, domaines cruciaux dans le pays sahélien en pleine tourmente. Une telle démarche témoigne de leur part «d'une intention avérée de sabotage de la transition», a-t-il dit dans un message lu à la télévision publique nationale par un collaborateur en uniforme. Le colonel Goïta dit s'être vu «dans l'obligation d'agir» et de «placer hors de leurs prérogatives le Président et le Premier ministre ainsi que toutes les personnes impliquées dans la situation». Les autorités de transition avaient annoncé l'organisation en février-mars 2022 d'élections présidentielle et législatives. Le colonel Goïta, plus vague, dit que la transition suivra «son cours normal et que les élections prévues se tiendront courant 2022». Le colonel Goïta avait conduit le 18 août 2020 le putsch contre le Président élu Ibrahim Boubacar Keïta après des mois de contestation populaire. La junte avait ensuite installé des autorités de transition, dont Bah N'daw, militaire à la retraite, et Moctar Ouane, diplomate. Ils s'étaient engagés, sous pressions internationales, à rendre le pouvoir à des civils élus au bout de 18 mois, et non pas trois ans comme ils l'estimaient nécessaire. Ils conservaient cependant la main sur les leviers du pouvoir, avec le colonel Goïta dans le rôle taillé

sur mesure de vice-président en charge de la sécurité. Lundi, les militaires ont fait arrêter le Président, le Premier ministre, le nouveau ministre de la Défense et de hauts collaborateurs, quelques heures à peine après la présentation d'un nouveau gouvernement à la suite de la démission du précédent, confronté à une contestation grandissante. Ils les ont fait conduire de force au camp de Kati, haut lieu de l'appareil de Défense à quelques kilomètres de Bamako, où l'ancien Président Keïta avait dû annoncer sa démission. Ils sont «sains et saufs. Ils ont passé la nuit dans de bonnes conditions. Le Président a vu son médecin», a indiqué un haut responsable militaire s'exprimant sous le couvert de l'anonymat en raison de la volatilité de la situation.

«POCHES PLEINES»

Les colonels ont mal pris que deux des leurs aient été écartés des portefeuilles stratégiques de la Défense et de la Sécurité dans le nouveau gouvernement, qui maintenait pourtant l'emprise des militaires, disent les analystes. Bien que prévisible, cet énième soubresaut a plongé les Maliens dans la consternation d'un inquiétant déjà-vu. Des appels à se rassembler à Bamako pour protester n'ont trouvé quasiment aucun écho. La capitale, en ce jour férié dédié à l'Afrique, affichait son visage habituel de trafic dense et de vendeurs à la sauvette. Les militaires, accueillis initialement avec un a priori favorable par une population exaspérée par l'insécurité et la corruption, se sont exposés au reproche d'avoir pris goût au pouvoir. «Les militaires ne sont

pas faits pour s'enrichir», disait Aliou Keïta, 60 ans, ancien soldat. «Nous, à l'époque on combattait et nos poches étaient vides, aujourd'hui c'est le contraire et leurs poches sont pleines». Au contraire, Mamadou Coulibaly, autre Bamakois, disait ne pas être «contre ces arrestations, car nous soutenons les militaires. C'est à la population de les laisser faire leur travail». Bamako allait au-devant d'une journée de rumeurs et d'activités diplomatiques et politiques, avec l'arrivée prévue dans l'après-midi du médiateur de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), Goodluck Jonathan. Tandis que les hashtags contre un nouveau putsch prospéraient sur les réseaux sociaux, la Mission de l'ONU (Minusma) démentait des tweets usurpant sa charte visuelle pour affirmer qu'un nouveau Premier ministre avait été nommé. La Minusma, l'Union africaine (UA), la France, les Etats-Unis, le Royaume-Uni l'Allemagne et l'Union européenne ont condamné «fermement la tentative de coup de force. Ils rejettent par avance tout fait accompli, y compris une éventuelle démission forcée des dirigeants arrêtés. Selon des diplomates, le Conseil de sécurité pourrait tenir une réunion d'urgence dans les prochains jours. Cette crise politique renouvelée renforce les doutes quant à la capacité à tenir l'engagement d'organiser des élections début 2022, dans un contexte où de violences terroristes et autres continuent sans relâche et où s'accumulent les signes de grogne sociale. La principale organisation syndicale vient d'annoncer une nouvelle grève pour cette semaine. **AFP/R. I.**

L'Algérie exprime son «ferme rejet»

L'Algérie cheffe de file de la médiation internationale au Mali, a exprimé hier, son «ferme rejet» de toute action visant à changer le gouvernement au Mali par la force. «L'Algérie suit avec une très grande préoccupation les derniers développements intervenus en République du Mali et souligne son ferme rejet de toute action de nature à consacrer un changement de Gouvernement par la force, en violation du principe cardinal de l'Union africaine en la matière», souligne le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Elle «appelle tous les acteurs concernés à faire preuve d'un sens de responsabilité et à privilégier le dialogue afin de préserver le déroulement paisible et

pacifique de la transition et de maintenir la paix et la stabilité dans le pays» relève-t-il. Et «réaffirme son soutien aux autorités maliennes de transition, sous le leadership du chef de l'Etat M. Bah N'Daw, auxquelles elle n'a cessé d'apporter un appui multiforme en vue d'aboutir au retour définitif de l'ordre constitutionnel, sur la base des engagements souscrits aux termes de la Charte de transition adoptée le 12 septembre 2020, et entérinée par l'ONU, l'UA et la Cédéao», ajoute le communiqué. Hasard du calendrier, le coup de force a été mené quelques heures après une réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) consacrée à la situation au Mali, lors de

laquelle le chef de la diplomatie algérienne, Sabri Boukadoum, a appelé les acteurs maliens à faire preuve de «persévérance» afin d'avancer dans le processus de transition et d'obtenir des résultats concrets dans la mise en œuvre de la feuille de route de décembre portant, entre autres, sur la mise en œuvre de l'Accord de paix, issu du processus d'Alger. M. Boukadoum a souligné que «la célébration ce mois-ci du 6e anniversaire de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, offrait une nouvelle occasion d'évaluer les progrès accomplis jusqu'à présent pour relever les multiples défis auxquels le pays est confronté».

Synthèse R. I.

DIABÈTE ET HYPERTENSION ARTÉRIELLE, Une association dangereuse pour la santé

Quand l'hypertension et le diabète se marient... C'est vous qui en faites les frais. Les liens entre le diabète et l'hypertension artérielle et comment prévenir ces deux maladies, à l'occasion de la semaine nationale de prévention du diabète.

En effet, l'hypertension artérielle constitue l'un des facteurs de risque important dans l'apparition d'un diabète de type 2, bien souvent détecté tardivement.

Le diabète est une maladie qui se caractérise par un excès de sucre dans le sang ou hyperglycémie. Il en existe deux principaux types, dus à des dysfonctionnements différents : le diabète de type 1 et le diabète de type 2.

A l'occasion la 9^{ème} édition de la semaine nationale de prévention du diabète, l'importance d'encourager les comportements préventifs de chacun et souhaite sensibiliser les personnes à risques de diabète avec un test simple et rapide : le « Findrisk ». Ce questionnaire validé par les autorités de santé internationales permet en huit questions de savoir si l'on est exposé ou non au risque de développer le diabète.

Plusieurs personnes ignorent qu'elles sont atteintes de diabète de type 2 que prévenir le diabète reste plus que jamais d'actualité en ces périodes où la santé est si importante.

Au-delà du nombre considérable de personnes touchées par tous les types de diabète (près de 4 millions), c'est l'augmentation continue du taux de prévalence (nombre de cas par rapport à la population totale) du diabète qui est préoccupante. Entre 2006 et 2009, le nombre de personnes traitées pour diabète a augmenté de 5.4 % en moyenne et de 2.3% entre 2009 et 2013.



DIABÈTE DE TYPE 2 : UNE HTA EST AUSSI PRÉSENTE CHEZ 80% DES SUJETS

Pour l'édition 2020, ce dernier propose un focus sur les relations entre le diabète et l'hypertension artérielle (HTA). Quel est le lien entre ces deux pathologies ? La réponse est simple : la meilleure façon de prévenir l'hypertension artérielle tout comme le diabète est de modifier ses habitudes de vie et de suivre certaines règles hygiéno-diététiques.

Ces mesures constituent la base nécessaire du traitement et permettent de retarder la prise de médicaments,

voire même parfois de l'éviter. Par ailleurs, et à l'inverse, le mariage de ces deux maladies multiplie les risques de complications graves : infarctus, AVC, cécité, amputations... qu'une prise en charge adaptée pourrait notablement réduire.

Selon les résultats de l'enquête FLAHS 2019, lorsque l'on est soigné pour un diabète de type 2, une HTA est aussi présente chez 80% des sujets. Lorsque l'on est soigné pour une HTA, un diabète est présent chez 20% des sujets.

La présence d'un surpoids ou d'une obésité explique souvent la présence des deux maladies.

Par ailleurs, l'HTA est la première cause de mortalité des personnes diabétiques, devant le cancer. C'est pourquoi l'organisme invite également les personnes hypertendues à faire le test « Findrisk » pour évaluer leur risque de développer un diabète de type 2, maladie silencieuse et indolore, car beaucoup peuvent ignorer qu'elles sont diabétiques.

LES FACTEURS DE RISQUE : ALIMENTATION, SÉDENTARITÉ, HÉRÉDITÉ, ÂGE

A noter que l'hypertension artérielle peut aussi évoluer en silence pendant des années. Elle provoque, si elle n'est pas soignée, des maladies cardio-vasculaires comme l'accident vasculaire cérébral et l'insuffisance cardiaque ou l'insuffisance rénale, en particulier chez les personnes diabétiques.

Le dépistage de l'HTA est particulièrement recommandé à partir de 30 ans si la personne présente un facteur favorisant : surpoids, consommation excessive d'aliments contenant du sel caché, antécédent familial.

Sont également concernées les personnes ayant déjà eu une tension artérielle élevée et les diabétiques de type 2. Mais aussi tout le monde, une fois par an à partir de 40 ans.

Quant au diabète de type 2, plusieurs causes sont impliquées dans sa survenue, notamment la présence de personnes diabétiques dans le cercle familial qui doit inciter à effectuer des dépistages réguliers.

Des habitudes alimentaires trop riches ou déséquilibrées accentuent également le risque : le surpoids et l'obésité sont des facteurs aggravants de la maladie, car ils sont responsables de l'insulinorésistance, à plus forte raison si toute activité physique est absente.

Ainsi, la prévention de ces deux pathologies repose en premier lieu sur l'adoption d'un mode de vie sain et équilibré à savoir une activité physique régulière et une alimentation riche en fruits et légumes et pauvre en produits sucrés, salés et gras.

Conseils nutritionnels

ALIMENTATION POUR RÉDUIRE L'HYPERTENSION

Réduire sa consommation de sel est le changement primordial à apporter à sa nutrition si vous souffrez d'hypertension. En effet, lorsqu'on consomme beaucoup de sel, celui-ci passe dans le sang et tend à provoquer une perte d'eau dans les cellules et les tissus : cela augmente le volume sanguin et, donc, la pression sanguine.

- Limitez votre apport en sodium à 2 400 mg par jour (soit environ 600 à 800 mg par repas).
- Choisissez le plus souvent possible des aliments contenant moins de 150 mg de sodium par portion, soit 5 % ou moins de la valeur quotidienne en sodium.
- Recherchez sur l'emballage des produits des messages tels que « Sans sodium », « Faible teneur en sodium », « Non salé », « Sans sel ajouté ».
- Préparez le plus souvent possible mes repas à la maison
- Optez pour des aliments frais ou surgelés, car les aliments en conserve représentent souvent une source importante de sodium.
- Diminuez ma consommation de certains condiments tels les sauces soya (même légère), tamari, teriaki, chili ou Worcestershire ainsi que les marinades et les vinaigrettes commerciales.



• Délaissez la salière à la table et lors de la préparation des aliments. J'utilise plutôt des épices, des fines herbes, du poivre et de l'ail pour rehausser le goût de mes plats.

ALIMENTATION POUR RÉDUIRE LE CHOLESTÉROL

• Limitez votre apport en lipides à moins de 75 g par jour (soit environ 25 g par repas). Cela inclut les matières grasses ajoutées comme le beurre

ou l'huile.

- Privilégiez le plus souvent possible des aliments contenant moins de 3 g de lipides par portion, soit 5 % ou moins de la valeur quotidienne en lipides.
- Recherchez sur l'emballage des produits des messages tels que « Sans matières grasses », « Sans gras trans », « Sans gras saturé », « Faible teneur en matières grasses », « Teneur réduite en matières grasses ».
- Remplacez la viande, à l'occasion, par des légumineuses (pois chiches, lentilles etc.) et du soya sous diverses formes (boissons, tofu, noix, etc.).
- Prévoyez au moins 2 portions de poisson à chaque semaine.
- Savourez plus souvent des viandes et charcuteries maigres ou extra maigres.
- Choisissez des bons gras et diminuez votre consommation des mauvais gras (exemple de bon gras : avocats, œufs)
- Limitez votre consommation de viande à 75 grammes par portion.
- Favorisez les huiles végétales non hydrogénées (canola, olive ou soja), la mayonnaise faible en gras et la margarine molle non hydrogénée. Vous pouvez en inclure, à chaque repas, 1 à 3 portions de 5 ml (1 c. à thé).

• Recherchez des aliments contenant moins de 2 g de gras saturés par portion et sans gras trans, soit 5 % ou moins de la valeur quotidienne en gras saturés et gras trans combinés.

ALIMENTATION POUR LE DIABÈTE DE TYPE 1 ET DIABÈTE DE TYPE 2

- Respectez la quantité prescrite de glucides par repas
- Femme : Je m'en tiens à 45 à 60 g de glucides par repas.
- Homme : Je m'en tiens à 60 à 75 g de glucides par repas.
- Recherchez sur l'emballage des produits des messages tels que « Faible teneur en sucres », « Teneur réduite en sucres », « Non additionné de sucres », « Sans sucre ajouté ».
- Augmentez votre consommation quotidienne de fibres alimentaires
- Visez une valeur quotidienne (VQ) en fibres d'au moins 25 g en mangeant des aliments à teneur élevée en fibres à chaque repas.
- Choisissez le plus souvent possibles des produits fournissant au moins 3 g de fibres par portion, soit 10 % et plus de la VQ en fibres.
- Recherchez sur l'emballage des produits des messages tels que « Source de fibres », « Source élevée de fibres » ou « Source très élevée de fibres ».

IL Y A DÉJÀ 52 ANS ! Panaf en panache...

Qui se souvient du premier festival culturel panafricain ? Les sixties sans doute. Et quelle frustration pour tous ceux (et celles) qui n'ont pas eu cette chance sinon ce privilège de l'avoir vécu. Mais une chose est certaine, renouveler cette formidable kermesse continentale participe du plus beau rêve...

Au lendemain de l'indépendance acquise de haute lutte et au prix de plus d'un million et demi de chouhada, il nous fallait rebondir immédiatement sans la prétention de gommer de suite les terribles séquelles d'un colonialisme pour le moins abject ; alors il fallait frapper un grand coup médiatique, politique, culturel, social et économique.

RATISSER LARGE

Et donc ratisser large en convoquant (invitant plutôt) en nos murs l'écrasante majorité des pays africains et devenir ainsi la plus grande vitrine de notre sphère d'appartenance commune et nous ouvrir, en vérité, sur le monde entier. Projet fort ambitieux certes tant la plupart de ces pays restaient encore sous tutelle colonialiste mais toutes les garanties offertes par notre pays aux futurs hôtes (sécurité assurée, climat social serein, sites d'hébergement et restauration disponibles, liberté de cir-

culatation, etc...), ont convaincu les plus récalcitrants à s'en venir participer à cette grande kermesse aux couleurs chatoyantes africaines. Car l'Afrique n'est que couleurs, n'en déplaise à ses détracteurs. D'abord par l'habillement et les costumes multicolores, ensuite par la diversité et la richesse des traditions millénaires.

VICTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'ALGÉRIE

Première grande victoire diplomatique de l'Algérie qui a su et pu rassembler ainsi pratiquement la totalité du continent-une véritable gageure pour l'époque- nonobstant le ballet incessant des diplomates, chefs d'état et autres hauts fonctionnaires.

Alger capitale de l'Afrique résonnait de mille et un sons et airs du terroir et de l'immense territoire qui éprouvait après toutes les invasions un besoin crucial de souffler et s'accorder un répit tout à fait salutaire. La capitale où il faisait déjà si

bon vivre pour les autochtones ouvrait grands ses bras aux frères africains absolument charmés par tout ce que la cité et à travers elle l'ensemble du pays contenait comme émerveillement recommencé.

Ce fut aussi un véritable tremplin pour les Myriam Makeba, Nina Simone, Youssef Ndur le cinéaste, le grand réalisateur Youssef Chahine monstre sacré déjà du cinéma africain à résonnance universelle qui plus est et qui nous donnaient à voir des classiques de haute teneur esthétique-technique.

Et plus d'un demi-siècle après, tous ceux qui ont eu le privilège d'avoir vécu ces moments solennels et cette effervescence sans pareille, se remordent encore toutes ces journées et nuits qui n'en finissaient pas de nous renvoyer l'écho et surtout le substrat d'une Afrique majestueuse, assise sur un solide soc culturel enviable et o combien significatif de tous ces trésors culturels immémoriaux et en même temps miroir de

tous les espoirs d'une Afrique de plus en plus porteuse de meilleur. Un demi-siècle après on a tout comme l'impression que c'était juste hier tant les séquences et images d'un continent gigantesque et béni de Dieu restent encore ineffables et ne sont pas près de s'effacer parce qu'éternelles.

FRESQUE ET ÉPOPÉE HISTORIQUE...

Aujourd'hui encore autant les survivants ne jurent que par cette symbiose et osmose associées. Tout comme les générations actuelles trop jeunes ou pas encore de ce monde souhaiteraient tant renouveler cette si merveilleuse épopée historique, cette inoubliable fresque qui prolongeait un si beau rêve dans un pays aux traditions hospitalières inégalables. Du coup il y a forcément consensus autour d'une autre expérience sur le même registre plus de cinquante après, pourquoi pas ?

A. Zenta



FESTIVALS PANAFRICAINS D'ALGER

Fondamentaux et renouveau

Après une première édition en 1969, dédiée à la mise en place des fondamentaux du panafricanisme et à la réappropriation du patrimoine culturel africain, le Festival culturel panafricain d'Alger est revenu quarante ans plus tard sous le signe du renouveau du continent dans un contexte historique et politique différent.

En 1969 l'Algérie avait organisé le premier Panaf comme un espace de dialogue, de confrontation et de découverte des diversités culturelles africaines, motivée par la reconquête de la culture et de l'identité africaine authentique qui devait s'extirper de la nuit coloniale et par l'exploitation de cette richesse pour soutenir les luttes pour la libération, l'unité continentale et le développement économique et social de l'Afrique.

La simple redécouverte et récupération n'étant pas suffisantes pour l'utilisation dynamique et effective des composants de la culture dans la vie des peuples africains et dans le processus de développement du continent, le premier panaf a été organisé dans le but de réunir les pays africains autour d'un symposium visant, au-delà de la libération culturelle et intellectuelle du continent, au renforcement et l'intensification des activités

culturelles en Afrique. Cette grande réunion a abouti en premier lieu sur la nécessité de créer des institutions et des festivals continentaux dont la mission est de protéger, financer et promouvoir le produit culturel africain, à l'image de la Fédération panafricaine des cinéastes (Fepaci) et du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco).

En plus du côté artistique assuré par de grands noms de la musique africaine et mondiale tels que Miriam Makeba, Nina Simone ou Abbey Lincoln, le symposium présidé par le défunt ministre de l'Information Mohamed-Seddik Benyahia allait inscrire l'été 1969 comme une date capitale dans le développement du continent

LE PANAF DU RENOUVEAU AFRICAIN

Plusieurs pistes avaient été proposées à l'époque, comme la création d'une encyclopédie et d'un corpus des arts dédié au continent et la création d'institut panafricain pour le cinéma et la littérature. Les participants au symposium avaient jugé essentielle la contribution au projet de l'histoire générale de l'Afrique entreprise par

l'Unesco et la récupération des archives et objets pillés par les colonisateurs, une question encore d'actualité plus de 50 ans plus tard.

Quarante ans plus tard, 8.000 jeunes représentants 51 pays africains, se sont retrouvés à Alger pour faire étalage de la culture et du patrimoine du continent noir en participant au programme d'activités riche et varié couvrant littérature, arts visuels, musique, chorégraphie, théâtre, cinéma et patrimoine, prouvant une seconde fois l'attachement de la jeunesse à sa culture, mais aussi la fidélité de l'Algérie à ses luttes, à ses principes fondateurs et à son identité africaine.

Le programme de ce second Panaf, placé sous le signe du "renouveau africain", et attendu par tout le continent, devait tenir ses promesses pour marquer le renouveau du continent mais aussi le retour de l'Algérie sur la scène internationale, renvoyant l'image d'un pays où règnent la paix.

Alger transformée en grande scène pour deux semaines a accueilli la diva algérienne Warda El Djazairia, la Capverdiennne Cesaria Evora, la Malienne Oumou Sangaré, le Guinéen Mory Kanté

ou encore le Sénégalais Youssou N'Dour. Plusieurs expositions dédiées à l'artisanat et à l'art contemporain africain ont également investi les musées et les espaces publics en plus de l'exposition au musée du Bardo à Alger de Lucy, fossile humain datant d'environ 3,2 millions d'années, découvert en Ethiopie en 1974. Par ailleurs, plusieurs colloques ont été organisés en marge du Panaf, chapeautés par un comité scientifique issu du Cnrpah (Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques), sur l'entreprise coloniale, les luttes de libération en Afrique, les littératures africaines et les mythes anciens, la préservation du patrimoine poétique et musicale ou les découvertes anthropologiques récentes érigeant l'Afrique en berceau de l'humanité. En plus d'une programmation musicale dense animée par les plus grandes figures du continent, l'Algérie avait entamé une nouvelle stratégie de mise en valeur et de préservation du patrimoine culturel immatériel du continent qui se traduira par plusieurs projets continentaux abrités et financés par l'Algérie pour créer des vitrines et des espaces de travail communs.

JS KABYLIE

Lavagne : «Nos jeunes apprennent vite et positivement»

Ayant des difficultés à s'exprimer sur le terrain du 1er novembre de Tizi Ouzou, la JSK devra jouer sa demi-finale retour en Coupe de la CAF, le 27 juin prochain (20h), face au Coton Sport, sur l'arène du 5-Juillet.

Très critiquée en début de saison, la jeune équipe de la JS Kabylie réussit l'exploit d'atteindre les demi-finales de la Coupe de la CAF et d'être encore présente sur tous les fronts. C'est la seule équipe algérienne en course pour un triplé (championnat, Coupe de la Ligue et Coupe de la CAF). Grand artisan de la résurrection des Canaris, Denis Lavagne est fier de ses jeunes loups. "On est en demi-finale et on va retourner à Garoua pour affronter à nouveau le Coton Sport. Notre qualification est méritée sur l'ensemble des deux matchs. On a bien maîtrisé trois mi-temps sur quatre. Pour la quatrième mi-temps, on aurait pu tout perdre sur la fin. On a eu quelques frayeurs. On n'a pas su conserver le ballon. Je pense que les émotions ont pris le dessus. Ce n'est pas facile de faire quatre mi-temps maîtrisées. On apprend. On a de jeunes joueurs qui participent pour la première fois à une compétition africain-



ne. Nos jeunes apprennent vite et positivement", se réjouit Lavagne sur le site officiel de la JSK qui va retrouver en demi-finale le Coton Sport de Garoua.

«ON VA TOUT FAIRE POUR SE RETROUVER EN FINALE»

"Il y aura les retrouvailles avec le Coton Sport qu'on avait battu à deux reprises lors de la phase des poules. Ils seront très revanchards. Ce seront des matchs très difficiles à gérer et à jouer. On est sur une dynamique positive. On a toutes nos chances de pouvoir se qualifier pour la finale. Il va falloir le montrer sur le terrain. Il ne faut pas penser que ce sera facile parce qu'on les a deux battus deux fois. Ça ne veut rien dire pour les matchs du mois de juin, les 20 et 27 juin. Ce seront des

matchs totalement différents de ceux de la phase des poules. Il va falloir les bien préparer et savoir les jouer avec moins de pression. Certains joueurs n'ont pas su résister à cette pression lors du quart de finale retour contre le CSS. On espère aller loin pour rendre heureux nos supporters. On va tout faire pour se retrouver en finale à Cotonou. J'espère que tout le peuple kabyle soit derrière nous pour atteindre la finale", dira le technicien français qui compte faire reposer certains cadres de son équipe, ce mercredi (18h à Tizi Ouzou), à l'occasion du match du championnat face à l'ASO Chlef. "Place au championnat. On va essayer de récupérer. On va faire tourner l'effectif. Il y a beaucoup de fatigue, fatigue physique et nerveuse aussi. Il faut faire attention à la récupéra-

tion et éviter à ce que des joueurs se blessent. La répétition des matches intenses laisse des traces dans l'organisme. Il va falloir faire attention et bien gérer tout ça", a-t-il précisé.

JSK-COTON SPORT AU 5-JUILLET

Ayant des difficultés à s'exprimer sur le terrain du 1er novembre de Tizi Ouzou, la JSK devra jouer sa demi-finale retour en Coupe de la CAF, le 27 juin prochain (20h), face au Coton Sport, sur l'arène du 5-Juillet. Dirigeants, staff technique et joueurs sont tous pour la programmation de ce grand rendez-vous africain au 5-Juillet ayant déjà souri aux Canaris dans les épreuves africaines (4 finales gagnées dans ce stade, 3 coupe de la CAF d'affilée et une coupe des vainqueurs de coupe). Les dirigeants de la JSK ont déjà le OK de la direction du 5-Juillet et ils vont saisir la CAF pour changer de domiciliation, mais aussi pour demander la présence de supporters (2000 à 3000) dans les gradins, avec respect total du protocole sanitaire. Si la CAF valide ce choix, les camarades de Bensayah prépareront cette demi-finale de la C2 africaine au CTN de Sidi Moussa que la FAF mettra à leur disposition afin d'augmenter leurs chances d'atteindre la finale prévue le 10 juillet au stade de l'Amitié Général Mathieu Kérékou de Cotonou au Bénin. Un stade d'une capacité de 20 000 places, rénové tout récemment.

L. B.

LIGUE 1 (23^e JOURNÉE)

NAHD-CRB et WAT-MCO à l'affiche

Le leader de Ligue 1 de football l'ES Sétif, sera en appel à Magra pour affronter le NCM avec l'objectif de creuser l'écart, alors que les derbies NA Hussein-Dey - CR Belouizdad et WA Tlemcen - MC Oran, seront indécis et ouverts à tous les pronostics, à l'occasion de la 23^e journée, prévue ce mercredi. Large vainqueur à la maison face à l'USM Bel-Abbès (8-0), l'Entente aura une belle occasion de creuser l'écart face à une équipe de Magra, dont les résultats sont irréguliers. Les Sétifiens qui ont bien réagi après la décision de la commission de discipline de la LFP de ne pas homologuer le match nul décrocher face au RC Relizane (2-2), partiront favoris, d'autant que le NCM reste sur une défaite à Biskra (1-0), qui est venue mettre fin à trois victoires de suite, toutes compétitions confondues.

La JS Saoura, qui s'est baladée face au RCR (5-1), effectuera un déplacement à l'Ouest du pays pour défier l'un des relégables l'USM Bel-Abbès, groggy après l'humiliation essuyée à Sétif (8-0). La JSS est capable de revenir avec le gain du match, estiment les observateurs, d'autant que les gars de Béchar, vont compter sur l'apport précieux du meilleur baroudeur du championnat Billel Messaoudi, auteur de 17 buts, dont un quadruplé samedi dernier face au RCR. De son côté, le MC Oran, tenu en échec samedi dernier sur sa pelouse par l'Olympique Médéa (0-0), est appelé à disputer le derby de l'Ouest face au voisin le WA Tlemcen, qui n'a plus droit à l'erreur après deux défaites de rang. Si le MCO aspire à

préserver sa position sur le podium, le WAT, dirigé sur le banc par le nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, aura à cœur de réagir pour s'extirper de la zone rouge.

LE NAHD JOUE GROS

L'USM Alger, vaincue depuis l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur Mounir Zeghdoud, se rendra du côté de la capitale du "Titteri" pour croiser le fer avec l'Olympique Médéa, en baisse de régime après deux matchs de suite sans victoire. Les Algérois, privés de plusieurs joueurs dont le défenseur Haïthem Loucif et le milieu offensif burkinabé Hamed Belem, blessés, aborderont ce rendez-vous en conquérants, pour préserver la belle dynamique. Le CR Belouizdad et le MC Alger, éliminés en 1/4 de finale de la Ligue des champions, tenteront de relever la tête en affrontant respectivement le NA Hussein-Dey et le CS Constantine. Signataire d'un contrat avec le NAHD dimanche, l'entraîneur Youcef Bouzidi, a fini par jeter l'éponge 24 heures plus tard, de quoi mettre les "Sang et Or" dans une situation inconfortable à la veille du derby.

Le Nasria veut mettre fin à trois mois de disette en championnat (dernière victoire le 26 février, ndlr). Le MCA effectuera, quant à lui, un déplacement périlleux à l'Est pour affronter le CSC, qui reste sur une mauvaise série de quatre matchs sans victoire, toutes compétitions confondues. La JS Kabylie, auréolée de sa qualification aux demi-finales de la Coupe de la

Confédération, accueillera l'ASO Chlef avec l'intention de s'approcher du podium. Le Paradou AC, auteur de deux victoires consécutives, aspire à réussir la passe de trois. Les "Académiciens" tenteront de s'offrir cette fois-ci à domicile l'US Biskra, vainqueur le week-end dernier chez elle face au NCM (1-0). En bas du tableau, les équipes menacées de relégation tenteront d'amorcer leur mission de sauvetage. La lanterne rouge le CABB Arreridj (20e, 10 pts), auteur de son premier succès de la saison face à la JSM Skikda (1-0), sera en appel pour confirmer son réveil face au RC Relizane, alors que la JSMS n'aura plus droit à l'erreur à la maison face à l'AS Aïn M'lila.

Le programme des rencontres :

CS Constantine - MC Alger (17h00)
JSM Skikda - AS Aïn M'lila (17h00)
O. Médéa - USM Alger (17h00)
NA Hussein-Dey - CR Belouizdad (17h00)
WA Tlemcen - MC Oran (17h00)
NC Magra - ES Sétif (17h00)
RC Relizane - CABB Arreridj (17h00)
Paradou AC - US Biskra (17h00)
USM Bel-Abbès - JS Saoura (17h45)
JS Kabylie - ASO Chlef (18h00).

FAF

2^e réunion du Bureau Fédéral lundi prochain

Le nouveau Bureau Fédéral de la FAF tiendra sa seconde réunion lundi prochain. Plusieurs dossiers chauds seront au menu de ce conclave dont l'arbitrage, la Direction technique nationale (DTN) et la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL). "Le Bureau Fédéral (BF) de la Fédération algérienne de football (FAF) tiendra sa réunion statutaire mensuelle le lundi 31 mai 2021 à 10h00 au siège de l'instance fédérale à Dely Ibrahim, sous la présidence de M. Amara Charaf-Eddine. L'ordre du jour portera essentiellement sur les points suivants : Les rapports des Ligues (LFP, LNFA, LIRF et LNFF), la Direction technique nationale (DTN), les commissions, la commission médicale fédérale, la commission fédérale d'arbitrage (CFA), la chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), la validation de la composition et du plan d'action des commissions permanentes et divers", a-t-on indiqué dans le communiqué publié sur le site officiel de la FAF. Beaucoup s'interrogent sur l'avenir du DTN, Ameer Chafik, qui ne fait pas l'unanimité. Chafik a assuré l'intérim depuis la démission de Rabah Saâdane. D'aucuns estiment qu'il faut nommer une grosse pointeure à la tête de la DTN, cheville-ouvrière de la Fédération sur le plan technique.

L. B.

SANCTIONS DE LA LFP

3 matchs de suspension pour Benothmane et Oukkal

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), a infligé aux joueurs Mansour Benothmane (CABB Arreridj) et Lyes Oukkal (JSM Skikda), trois matchs de suspension, dont un avec sursis pour "voie de fait". Outre cette sanction, les deux joueurs devront s'acquitter d'une amende de 30.000 dinars chacun, précise la LFP sur son site officiel. De leurs côtés, Boukarroum Billel (US Biskra) et Balebgh Abou Sofiane (RC Relizane), ont écopé chacun d'un match de suspension ferme plus 30.000 dinars d'amende, pour "contestation de décision". Par ailleurs, le MC Oran s'est vu infliger une amende de 50.000 dinars pour "panneau d'affichage défectueux".

PAS RETENU POUR L'EURO

Ramos dépité

Sergio Ramos, le défenseur du Real Madrid, n'a pas été retenu avec l'Espagne pour l'Euro. Un coup dur pour l'ensemble du club.

C'est une surprise qui n'en est pas vraiment une, dans la mesure où Sergio Ramos n'a pas encore retrouvé la plénitude de ses moyens. Mais voir le capitaine de la sélection espagnole ne pas être appelé pour l'Euro constitue tout de même une sacrée nouvelle. Pour l'Espagne, pour le joueur, mais aussi pour le Real Madrid. Alors qu'il était l'une des rares certitudes de la liste et que sa place dans le onze titulaire était réservée, le défenseur andalou va devoir suivre l'Euro à la télévision. De quoi mettre fin à une deuxième partie de saison 2020/2021 très difficile pour lui à cause d'une accumulation de pépins musculaires qui ne lui ont permis de disputer que 5 matches sur l'année 2021 avec le Real Madrid. Sur les réseaux sociaux, le principal concerné est sorti du silence. « Après quelques mois difficiles et une saison atypique et différente de ce que j'ai vécu dans toute ma carrière, voilà que c'est au tour de l'Euro. J'ai lutté et travaillé chaque jour donnant mon corps et mon âme pour arriver à 100% avec le Real Madrid et la sélection, mais



les choses ne se passent pas toujours comme on le désire. Ça me fait mal de ne pas pouvoir avoir pu plus aider mon équipe et de ne pas défendre les couleurs de l'Espagne, mais dans ce cas, c'est mieux de se reposer, de se récupérer à fond et de revenir l'année prochaine, comme on l'a toujours fait », a lancé l'Espagnol. « Ne pas représenter son pays ça fait mal, mais il faut être honnête et sincère. Je souhaite beaucoup de chance à tous mes coéquipiers et j'espère qu'on fera un grand Euro. Je serai un supporter de plus depuis chez

moi ! », a conclu le défenseur du Real Madrid. Une absence qui va peser lourd dans les rangs de la Roja, sur le terrain comme en dehors. C'est un camouflet historique pour le club merengue. A savoir ne compter aucun joueur du Real Madrid dans la sélection espagnole pour une compétition internationale. Du jamais vu dans l'histoire. Sergio Ramos est absent, Dani Carvajal, Nacho, Isco ou Marco Asensio, les autres chances pour voir un Madrilène dans la liste, ne sont pas présents. Nul doute que la nouvelle va faire grincer des

dents dans le bureau de Florentino Pérez. Et quand le sélectionneur est un ancien du Barça, il n'en faut pas plus pour enflammer la presse espagnole...

LUIS ENRIQUE ACCUSÉ D'ÊTRE ANTI-REAL

Mundo Deportivo explique qu'en Espagne, la pensée dominante est que Luis Enrique n'a appelé aucun joueur du Real en raison de sa haine envers le club de la capitale. Face à la polémique naissante, le sélectionneur de la Roja a tenté d'éteindre le début d'incendie, évoquant l'état physique des joueurs pour justifier leur absence. « Mention spéciale à Sergio Ramos qui ne viendra pas puisqu'il n'a pas pu être en condition depuis janvier, c'est une décision difficile. J'ai eu l'opportunité de parler avec lui, c'est difficile et dur, ça me fait mal. Il a toujours tout donné pour la sélection, mais je sens que c'est une décision pour le bien du groupe. Ce n'est pas la liste que je souhaitais, sans certaines blessures, Sergio Ramos et Dani Carvajal notamment, elle serait différente », a expliqué Luis Enrique. Si l'excuse des blessures peut passer pour Ramos et Carvajal, elle n'a en revanche aucun sens pour le cas Nacho. Malgré une saison en demi-teinte, Marco Asensio et Isco font partie des cadres de la sélection, et les voir passer derrière des joueurs tels que Pablo Sarabia ou Adama Traoré laisse toutefois planer le doute sur les réelles intentions de Luis Enrique.

EQUIPE DE FRANCE

Benzema raconte sa réconciliation avec Deschamps

Karim Benzema n'avait plus connu ça depuis 2015 : le Real Madrid a disputé, samedi, son dernier match de la saison et il n'est pas en vacances. Mercredi, le Lyonnais est en effet attendu à Clairefontaine pour préparer l'Euro 2021 avec l'équipe de France. Plus de cinq ans après sa dernière apparition avec les Bleus, l'attaquant madrilène s'apprête à faire un retour qui apparaissait totalement impossible il y a peu. Conséquence de l'affaire de chantage à la sextape sur Mathieu Valbuena et de ses mots malheureux au sujet de Didier Deschamps lors d'une interview accordée à Marca au printemps 2016. Il aura finalement suffi d'une rencontre entre les deux hommes pour changer la donne et acter leur réconciliation. Une rencontre sur laquelle Karim Benzema est à son tour revenu dans une interview accordée à L'Équipe. « Il l'a expliqué lui-même, on s'est parlé, c'est clair, a-t-il ainsi expliqué. On a beaucoup discuté et on s'est dit beaucoup de choses. Des choses qu'on avait à se dire depuis un bon bout de temps. C'était une bonne explication, avec des mots importants. Aujourd'hui, je suis à nouveau sélectionné en équipe de France, donc c'est que la discussion s'est bien passée... » Et malgré plus de cinq années de non-dits, la réconciliation a été très vite actée. Quelques minutes ont suffi selon l'attaquant aux quatre Ligue des champions.

"UN MOMENT TRANQUILLE"

« C'était vraiment un moment tranquille. On ne s'était plus vus depuis ma dernière sélection, en 2015... Ça nous a fait du bien de discuter, d'échanger et de voir qu'on avait beaucoup de choses à se dire. Je me suis toujours bien entendu avec lui et, au bout de trois minutes, tout était redevenu comme avant », a-t-il assuré, refusant néanmoins de révéler le contenu de cet échange : « On a parlé de beaucoup de choses, c'était une



longue discussion entre hommes, qui restera entre nous. On s'est dit beaucoup, beaucoup de choses. On n'a pas parlé que football, on a parlé de tout : de la vie, la famille... Mais à aucun moment il ne m'a dit : « Tu seras à l'Euro ». La seule chose que je me suis dit après cette discussion, c'est qu'on avait fait un grand pas ensemble, et que c'était positif. » Tellement positif que le nom de Karim Benzema était parmi les 26 égrenés par Didier Deschamps, mardi dernier, face à Marie Portolano et Nathalie Lanetta. Un rendez-vous que l'ancien joueur de l'OL a suivi avec attention. « J'étais à la maison à Madrid. Mais depuis le matin, je recevais plein de messages ! Tout le monde attendait 20h20 (rires). La rumeur avait gonflé, c'était l'événement de la journée. Et moi j'attendais comme tout le monde, devant la télé, et avec tous mes proches au téléphone, ma mère, mon père... », a-t-il raconté, précisant : « Ça a été un très gros sentiment de joie et de fierté. Très vite, j'ai repensé à tous ces moments où je n'avais jamais lâché. C'était un petit choc, ça faisait longtemps ! Au fond de moi, il y avait une énorme joie. J'ai fait un petit câlin à ma fille et après, tout de suite, tout le monde m'a appelé. »

"JE NE VOIS PAS LE REAL SANS ZIDANE"

Et si Zinedine Zidane quittait le Real Madrid au cours de cette intersaison ? Pourtant contractuellement engagé jusqu'en juin 2022 au sein de la Casa Blanca, le champion du monde 1998 semblerait nourrir des envies d'ailleurs lorsque la direction merengue ne compterait pas forcément faire des pieds et des mains dans l'unique but de le convaincre de rester au Real Madrid. Ce serait la raison pour laquelle Zidane n'aurait pas été inclus dans les discussions au sujet de la programmation de la saison prochaine à en croire L'Équipe. De plus, les rumeurs envoient avec insistance Zinedine Zidane du côté de la Juventus ou vers L'Équipe de France à terme. Cependant, l'entraîneur français pourrait finalement ne pas partir selon son attaquant Karim Benzema. « Si l'avenir de Zidane est flou au Real Madrid ? Jusqu'à présent, il est l'entraîneur du Real non ? Je ne le vois pas partir. Il ne va pas partir, vous verrez. S'il part, il part... Mais pour l'instant, je ne vois pas le Real sans Zidane », a confié Karim Benzema à l'occasion d'un entretien accordé à L'Équipe. Reste à savoir si la confiance affichée par l'attaquant du Real Madrid au sujet de l'avenir de son entraîneur se confirmera dans les prochains jours à présent.

FC BARCELONE

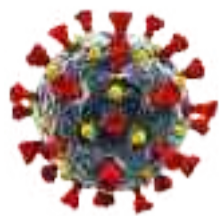
Le successeur de Jordi Alba trouvé

Lors du prochain mercato estival, Joan Laporta pourrait se débarrasser de Jordi Alba. Pour assurer la succession de son arrière gauche, le président du FC Barcelone penserait sérieusement à recruter Robin Gosens. D'après les indiscretions de Florian Plettenberg, rédacteur en chef de Sport 1, Joan Laporta aurait déjà fait une première approche pour se renseigner sur la situation du défenseur de l'Atalanta. Et pour Robin Gosens, le Barça serait contraint de payer le prix fort. Selon les informations de Sport.es, l'Atalanta aurait fixé ses exigences pour le transfert de Robin Gosens. A en croire le média espagnol, La Dea serait prête à laisser filer son arrière gauche de 26 ans en cas d'offre avoisinant les 40M€. Par ailleurs, le club italien serait également disposé à négocier un échange de joueurs pour céder Robin Gosens. Toutefois, ces conditions pourraient évoluer dans les prochaines semaines. Alors que l'international allemand disputera l'Euro cet été, le FC Barcelone pourrait voir son prix gonfler.

MANCHESTER UNITED

Un exploit à l'extérieur !

Vainqueur à Wolverhampton (1-2) dimanche, malgré une équipe remaniée, Manchester United a terminé la saison de Premier League invaincu à l'extérieur ! Seuls Preston North End (1988-1989) et Arsenal à deux reprises (2001-2002, 2003-2004) avaient réussi une telle performance dans l'histoire du championnat anglais. D'où la fierté du manager Ole Gunnar Solskjær. « Quel exploit ! Nos performances à domicile n'ont pas été très bonnes, a reconnu le coach norvégien sur BT Sport. Mais rester invaincu à l'extérieur toute une saison, c'est quelque chose dont on peut être fier. » Avec 26 matches consécutifs sans défaite à l'extérieur en Premier League, les Red Devils s'approchent du record d'Arsenal (27, avril 2003-septembre 2004). Même si certains diront que leur performance a moins de valeur sans public dans les stades.



PANDÉMIE DE COVID-19

254 nouveaux cas, 175 guérisons et 7 décès en 24h

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

Un acteur incontournable dans l'humanitaire

L'apport et la contribution du Croissant-Rouge algérien (C-RA) dans la consolidation des activités humanitaires, en interne et à l'international, depuis sa création, ont été évoqués hier à Alger dans le cadre d'une journée d'étude. Organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (Inesg), la rencontre a permis de mettre en relief les efforts déployés en matière humanitaire durant la Guerre de Libération nationale et après le recouvrement de la souveraineté nationale, par l'Algérie, à travers le C-RA. Les conditions de la création du C-RA le 8 janvier 1957, son rôle actif auprès des réfugiés algériens à l'extérieur du territoire national et dans l'échange des prisonniers durant la période coloniale, ont été rappelés lors de la rencontre. La présidente du C-RA, Saida Benhabylès, a présenté le cadre juridique et le statut légal du C-RA, les conditions de sa création et, notamment, son rôle et sa mission en matière humanitaire tant sur le plan national qu'international. Affirmant que «le C-RA n'est pas né d'une idée conjoncturelle, puisqu'il a été officiellement reconnu en vertu d'un décret présidentiel publié dans le Journal officiel du 14 septembre 1962, soit à peine deux mois après l'indépendance de l'Algérie». Mme Benhabylès a rappelé que ce décret présidentiel, précisait que «le Croissant-Rouge algérien, constitué en association légale possédant la personnalité juridique sur la base des Conventions de Genève et des principes formulés par les Conférences internationales de la Croix-Rouge, est officiellement reconnu comme société de secours volontaire autonome auxiliaire des pouvoirs publics». Elle a ajouté, toujours selon le décret, que «le C-RA est reconnu comme auxiliaire autonome des services de



santé militaire conformément aux dispositions de la Convention de Genève de 1949" et considéré comme «la seule société nationale du Croissant-Rouge pouvant exercer son activité sur l'ensemble du territoire algérien», citant dans le détail les décrets exécutifs et les textes d'application ayant suivi le décret présidentiel. L'oratrice a souligné que «le Croissant-Rouge algérien œuvre avec force depuis sa création pour vulgariser la culture de la solidarité, de la fraternité et de la tolérance, par conviction que ces valeurs universelles forment le béton armé du respect et de la défense de la dignité humaine et de la cohésion sociale». Elle a ajouté, dans le même contexte, que du fait que le C-RA fait partie du mouvement humanitaire international, il demeure «attaché» et «fidèle» aux principes fondamentaux de ce mouvement, notamment celui de la protection et la défense de la dignité humaine, qui représente «la pierre angulaire de la créa-

tion du C-RA. «Notre raison d'exister, c'est de défendre et de protéger la dignité humaine. Nous devons veiller à ce que le non-alignement et la neutralité ne soient pas synonymes de complicité. Se taire lorsqu'il y a atteinte à la dignité humaine, sous prétexte qu'on est neutre, cela signifie qu'on est complice», a tenu à signaler Mme Benhabylès. Affirmant que «la pire atteinte à la dignité humaine, c'est l'occupation, le colonialisme et la privation des peuples de leur droit à l'autodétermination», la présidente du C-RA a souligné que «notre silence, en tant qu'organisations humanitaires, face à ces drames humanitaires, est considéré comme complicité». «Il est temps que ce mouvement mondial humanitaire constitue une force de pression sur les grands décideurs de ce monde, c'est-à-dire les Nations unies et leur Conseil de sécurité, pour qu'ils réfléchissent sur les conséquences dramatiques de leur politique sur la situation humanitaire», a-t-elle indiqué.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Saisie de plus de 55 000 comprimés psychotropes

La Brigade de recherche et d'intervention (BRI) du service de police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Bordj Bou Arreridj a saisi 55 824 comprimés psychotropes et arrêté une pharmacienne et son conjoint, a-t-on indiqué hier à la cellule de communication de ce corps de sécurité. L'opération a permis la saisie de 187 flacons de substances anesthésiques, trois factures, trois bons de commande ainsi que 46 pho-

copies d'ordonnances médicales, a précisé la même source. La concrétisation de cette opération, faisant suite aux investigations effectuées par les éléments de la même brigade, a contribué à l'arrestation de ces deux individus et à la saisie de cette quantité de médicaments psychotropes, a-t-on souligné. Après le parachèvement des procédures réglementaires, les personnes mises en cause ont été présentées devant

le parquet local pour «exercice illicite d'une profession de santé», «stockage et transport de médicaments sans autorisation» et «vente de comprimés psychotropes de manière illégale», a-t-on affirmé. Le conjoint de la pharmacienne a été mis sous mandat de dépôt, tandis que cette dernière a été mise sous contrôle judiciaire, ont signalé les services de la Sûreté de wilaya, a-t-on conclu.

MAGHNA (TLEMCCEN)

Démantèlement d'un réseau criminel

Un réseau criminel composé de six individus a été démantelé, lundi au niveau de la zone frontalière de Oued Bounaïm, commune de Bab El Assa, daïra de Maghnia (Tlemcen) par les services de la Gendarmerie nationale et les garde-frontières, a annoncé hier le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et grâce à la vigilance permanente de nos unités déployées le long de nos frontières nationales, les services de la Gendarmerie nationale et les garde-frontières ont démantelé, le 24 mai 2021 au niveau de la

zone frontalière de Oued Bounaïm, commune de Bab El Assa, daïra de Maghnia, wilaya de Tlemcen (2e Région militaire), un réseau criminel composé de six individus», a-t-il indiqué dans un communiqué. Selon la même source, les individus arrêtés avaient en leur possession d'«énormes sommes d'argent en monnaie nationale billets de 1 000 et 2 000 DA s'élevant à quatre milliards et 108,5 millions de centimes, dont une partie en faux billets estimée à trois milliards et 93 millions de centimes, qu'ils ont tenté d'introduire et faire circuler avec la complicité des réseaux

criminels marocains». «Cette opération de qualité, menée par les unités de l'Armée nationale populaire, s'inscrit dans la dynamique des efforts visant à mettre en échec toute tentative de financement et de soutien aux mouvements subversifs qui tentent de porter atteinte à la sécurité et la stabilité du pays, et à semer la confusion et la discorde parmi les fils du même peuple, ainsi qu'à commettre des actes de sabotage et à épuiser les ressources de l'économie nationale, notamment en inondant le marché national en faux billets», ajoute le communiqué du MDN.

Au fil du jour

Sale temps pour les retraités

Par Rachid Ezziane

Dans d'autres cieux, les retraités sont considérés comme des guerriers au repos. Ils ont droit à tous les honneurs. A toutes les écoutes. A tous les droits d'assistance sanitaire et autres. Leur pension leur permet de passer des vacances. De voyager. De bien se nourrir, surtout. On les appelle les séniors et on les invite à toutes les occasions de fêtes ou cérémonies. Chez-nous, ils sont les «mouta-kaâdine», «les morts assis» qui attendent le miracle qui ne vient jamais...

Bien se nourrir. Là est la question. Là est le «non-dit» chez-nous. Et encore si l'on peut se le procurer ce «fantomatique» sachet de lait que les autorités jurent qu'il est disponible et que personne ne trouve nulle part. Heureusement que le petit-lait (Lben) nourrit bien son homme. Et le pain aussi. Sans oublier les figues de barbaries qu'on ingurgite, en été, treize à la douzaine, surtout de bon matin.

Durant un mois, sans discontinuité, tous les médias du pays ont annoncé une augmentation, de 2 à 6 %, pour les retraités. On en a tellement parlé que les pauvres «chibani» ont vraiment cru à quelques dividendes à se mettre sous la dent. Que dalle ! Le meilleur d'entre eux a eu moins de mille dinars d'augmentation car la majorité des retraités ne touche pas plus de 40 000 DA/ mois. Bien-sûr, je ne parle pas des cadres supérieurs, des députés et autres commis de l'Etat, ceux-là, comme on le sait, il leur suffit de quelques années (entre 6 mois et 5 ans, voir au plus 15 ans) de cotisations pour bénéficier d'une retraite mirobolante équivalente à 100% de leur salaire. Pour les autres, 32 ans de service n'engendrent que 80 % de leur salaire. Certes, tous les retraités bénéficient de la protection sociale et détiennent la carte «Chifa», mais ces derniers temps le nombre des médicaments remboursables a rétréci comme une peau de chagrin. Et ça n'arrête pas d'aller toujours crescendo. D'ici quelques temps, la carte Chifa ne sera d'aucune vraie utilité pour le remboursement des frais médicaux. Et puis, on continue à leur faire payer l'impôt sur le revenu (IRG) à des taux très élevés comme s'il s'agissait de nouveaux employés. Il en est ainsi avec la cotisation des 9 % de la sécurité sociale qu'ils continuent à payer rubis sur ongles. Et voilà, maintenant, qu'une autre «subtilité» administrative vient s'ajouter à leurs maux quotidiens. Et pas des moindres. Donner du coude et des bras pour percevoir la pauvre pension. Et encore, si ce n'était que ça. Mais non, il y a des vertes et des pas mûres, plutôt des billets de banques introuvables, que les retraités courent derrière du matin au soir.

Les enfants et la famille réclament de la «bonne chère», mais la bonne chère sans viande n'est qu'illusion et poudre aux yeux. Mais les vieux de la vieille ne savent plus à quelle porte frapper ni à quel saint se vouer pour un meilleur respect et une écoute sans a priori...